



Alger	: 16°	07°
Oran	: 19°	08°
Annaba	: 22°	10°
Béjaïa	: 19°	09°
Tamanrasset	: 22°	03°

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

**Ouyahia transmet un message du Président Bouteflika à son homologue sud-africain**

P. 24

ALGÉRIE-SOUDAN :

**La formation professionnelle au menu de la prochaine commission mixte**

P. 6

## PRÉSIDENTIELLE 2019

# M. BOUTEFLIKA ANNONCE SA CANDIDATURE

Le Président Abdelaziz Bouteflika annonce sa candidature à la présidentielle d'avril 2019 dans un message adressé à la nation et diffusé par l'APS.

P.p 4-5 et 24

**Sellal désigné officiellement directeur de campagne**

**Le Président Bouteflika désigne Tayeb Bélaïz président du Conseil constitutionnel**

### CONSEIL CONSTITUTIONNEL:

**Une institution indépendante chargée de veiller au respect de la Constitution**

P. 5

### FRET MARITIME DE MARCHANDISES :

**Réception du premier navire privé en mars ou avril prochains**

P. 7

### ELECTRICITÉ :

**60% des équipements haute tension sont fabriqués localement**

P. 7

### SANTÉ

**ENFANTS**  
**C'est quoi une bonne punition ?**

*C'est vrai, il a fait une grosse bêtise. Mais donner une punition n'est jamais agréable...*

P. p 12-13

### FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS (21<sup>E</sup> JOURNÉE) :**  
**7 points d'avance pour l'USMA, mention spéciale pour le PAC et le CRB**

*L'USMA, vainqueur de l'USMBA (1-0) samedi à domicile a consolidé sa place de leader en prenant une avance de sept points sur son plus proche poursuivant, la JSK tenue en échec par le MCA (1-1) lors de la 21<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis marquée également par les succès en déplacement de PAC à Oran contre le MCO (2-0) et du CRB contre l'OM (1-0) dans le match pour le maintien.*

P. 22

### SELON L'ONS

**Le taux de chômage en Algérie à 11,7% en septembre 2018**

P. 7

### MDN

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ :**

**92 orpailleurs interceptés dans le Sud du pays**

P. 24

## HÔTEL EL DJAZAÏR

## Signature d'une convention cadre entre le ministère du Tourisme et celui de la Jeunesse et des Sports

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, procéderont cet après-midi à partir de 14h, à l'hôtel El Djazaïr, à la signature d'une convention cadre entre les deux secteurs.



## Horaire des prières

Lundi 6 Joumada-al-thania 1440

Fajr	06:06
Dohr	13:03
Asr	16:01
Maghreb	18:28
Isha	19:49



## INDUSTRIE ET MINES

## Yousfi aujourd'hui à Bouira...



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira. Au cours de cette visite, le ministre inspectera des projets concernant plusieurs secteurs d'activités.

## ... Et invité demain du Forum d'Echaâb

Le Forum du quotidien Echaâb, reçoit demain mardi 12 février à partir de 11h, le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «La contribution du secteur du textile industriel national dans la libération de l'économie de la rente pétrolière».

## COMMERCE

## Djellab à Souk Ahras



Le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Souk Ahras. Au cours de cette visite, le ministre procédera à l'inauguration du Salon de la production algérienne (Ahras Exportations), présidera les travaux de la 2e édition du Forum économique et inspectera plusieurs projets relevant du secteur.

## PALAIS DES EXPOSITIONS

Ouverture du 15<sup>e</sup> Salon SIEE Pollutec

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, procédera ce matin à partir de 9h30, au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), à l'inauguration de la 15eme édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau (SIEE Pollutec 2019).



## HÔTEL SOFITEL

## Rencontre sur «Le déploiement des entreprises algériennes en Afrique»

Le World trade center Algiers en partenariat avec EY, organise cet après-midi à partir de 15h à l'hôtel Sofitel d'Alger, une rencontre-débat qui portera sur "Le déploiement des entreprises algériennes en Afrique : Enjeux, attractivité et approche".

LE 15 FÉVRIER À L'OPÉRA D'ALGER BOUALEM BESSAÏH  
Concert de musique targuie

Le groupe "Tikoubaouine", animera un concert de musique targuie, vendredi 15 février à partir de 19h30, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.



## Météo



	Max	Min
Alger	16°	07°
Oran	19°	08°
Annaba	22°	10°
Béjaïa	19°	09°
Tamanrasset	22°	03°

## HIER À MÉDÉA

## Secousse tellurique de 3,1 degrés enregistrée à Tablat

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 5h24 à Tablat dans la wilaya de Médéa, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 10 km au sud-est de Tablat, précise la même source.

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS  
Journée de sensibilisation sur la mauvaise utilisation des nouvelles technologies et la consommation de drogues

En collaboration avec la faculté des sciences de l'ingénieur de l'université M'hamed Bougara, la Sûreté de wilaya de Boumerdes, a organisé une journée d'information et de sensibilisation au profit des étudiants sur la mauvaise utilisation des nouvelles technologies à l'image des réseaux sociaux et les risques liés à la consommation de la drogue et des produits psychotropes. Cette journée d'information et de sensibilisation, s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres organisées par la Direction générale de la Sûreté nationale, et qui visent à sensibiliser les différentes franges de la société, à travers des conférences et l'exposition des moyens et des équipements utilisés dans le domaine de la police judiciaire. Les représentants de la Sûreté nationale ont présentés au cours de cette journée qui a trouvé un écho favorable auprès des étudiants, des conseils sécuritaires pour éviter aux jeunes de se retrouver dans des situations délictueuses notamment en ce qui concerne la cybercriminalité et la drogue.

CE MATIN À 10H30  
L'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela invité du Courrier d'Algérie

Le Forum du Courrier d'Algérie, reçoit ce matin à partir de 10h30, au siège du journal sis à la Maison de la presse Abdelkader-Safir de Kouba, son excellence L'ambassadeur de la République Bolivarienne du Venezuela, M. José de Jesus Sojo Reyes. La rencontre portera sur la crise au Venezuela.

SÛRETÉ NATIONALE  
Clôture de la 6e session de formation des chefs de sections opérationnelles des unités de maintien de l'ordre

Représentant le Directeur général de la Sûreté nationale, le directeur de la Sécurité publique a présidé hier à Boudouaou, la cérémonie de clôture de la sixième session de formation des chefs de sections opérationnelles des unités de maintien de l'ordre. Cette session qui s'est déroulée au niveau du Groupement des opérations spéciales de police à Boudouaou a touché 366 lieutenants de police de différentes unités de maintien d'ordre. Ils ont été formés dans des modules pratiques et théoriques de gestion opérationnelle, notamment, en matière de communication et de gestion démocratique des foules. Les connaissances acquises lors de cette formation permettront aux cadres de police formés, d'améliorer leur manière de servir lors de l'exécution de leurs missions constitutionnelles de protection des personnes et des biens et, le maintien et le rétablissement de l'ordre. A noter que cette session de formation s'inscrit dans le plan annuel de formation, tracé par le haut commandement de la DGSN, en vue d'améliorer l'action policière dans le cadre du strict respect des principes de droits de l'homme.



## AGRICULTURE

## Le régime de concession agricole est une «carte d'identification» pour l'agriculteur algérien

Le régime de concession agricole, organisant le foncier agricole en Algérie, est une «carte d'identification» pour l'agriculteur algérien, sans laquelle il ne peut prétendre à exercer, ni développer sa profession, a estimé hier à Boumerdes le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui. Le SG de l'UNPA, qui intervenait à une assemblée générale des agriculteurs, organisée à la maison de la culture Rachid Mimouni, a plaidé à l'occasion, pour une facilitation des procédures d'adhésion à ce régime, afin, a-t-il dit de «permettre aux paysans algériens de bénéficier de ses avantages».

Citant particulièrement le «contrat de concession, qui lui permet de développer son activité», a-t-il ajouté. Soulignant, en outre, le «devoir incombé à l'agriculteur de travailler son exploitation, selon ses moyens propres», mais «sans vendre sa terre, qui est un bien de l'Etat, régi par la loi sur la concession agricole de 2010, portant sur les conditions et modalités de la concession». Alioui a déploré, à ce titre, «un manque accusé en matière de suivi et contrôle de l'exploitation des terres agricoles, suivant un cahier de charges, qui en fixe les taxes, et les tarifs notamment».

Le SG de l'UNPA s'est, par ailleurs, félicité des «avancées réalisées» dans la wilaya de Boumerdes, notamment en matière d'arboriculture et du travail de la terre, «en dépit du déficit en foncier agricole, enregistré dans la wilaya», a-t-il relevé. Il a recommandé, à cet effet, une fédération des efforts de tous (administration et agriculteurs...), en vue d'aplanir les contraintes entravant le développement de la production. Parallèlement, il a plaidé pour l'adoption du «dialogue, comme base à une législation qui organisera le secteur agricole en général». Sur un autre plan, M. Alioui s'est interrogé sur le motif à l'origine de la non délivrance des contrats de concession agricole dans les wilayas d'Alger, Blida et Boumerdes. «Nous patageons toujours dans les décrets exécutifs promulgués ça et là, en dépit du fait que la Loi sur la Concession agricole est effective depuis 2010», a-t-il déploré. Il a, ce propos, fait part de la promulgation de quatre décrets exécutifs, dont il a recommandé la «nécessité de mise en vigueur» sur le terrain.

«Les services des Domaines sont tenus de faire le nécessaire afin d'éviter des problèmes éventuels, avant la délivrance des constats de concession à leur bénéficiaires», a-t-il ajouté. M. Alioui a, aussi, souligné la «qualité et diversité de la production agricole» caractérisant, tout au long de l'année, de nombreuses wilayas du Sud et des Hauts plateaux, «dont une grande partie est destinée à l'exportation», s'est-il félicité, non sans lancer un appel aux autorités concernées, en vue de leur faciliter les procédures d'exportation, tout en assurant l'accompagnement nécessaire au développement de l'industrie agroalimentaire.

Les paysans, ayant pris part à cette assemblée générale, n'ont pas manqué l'occasion pour exposer leurs nombre de préoccupations inhérentes à leur profession, concernant, entre autres, les taxes forfaitaires sur le foncier et les produits phytosanitaires, les problèmes d'irrigation agricole, le manque de barrages à Boumerdes, le coût élevé des engrais et des fourrages, le manque de surfaces de pacages et le problème de commercialisation.

APS

## PARLEMENT

## Projet de loi relative aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique

Le projet de loi relative aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique, qui sera présenté demain à l'APN, vise à offrir une meilleure protection des personnes, des biens et de l'environnement, à travers la modernisation des structures relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, et la mise à niveau des textes en vigueur pour les adapter à l'évolution socio-économique du pays.

La modernisation des structures et mise à niveau des textes s'inscrit dans le cadre «des exigences induites par la forte concentration urbaine, les programmes de logement sans précédent, la création de villes nouvelles, la diversification des activités et des services, ainsi que l'apparition d'une nouvelle industrie des matériaux de construction et des produits d'aménagement», est-il précisé dans l'exposé des motifs du projet qui vient en remplacement de l'ordonnance de 1976.

«Les profondes mutations socio-économiques qu'a connu notre pays, ainsi que les nombreux sinistres qui l'ont endeuillé ces dernières années, ont interpellé les pouvoirs publics sur la nécessité de mettre en place un nouveau dispositif législatif et réglementaire mieux adapté à la mission de protection des personnes, des biens et de l'environnement», expliquent les rédacteurs du projet de loi.

Le nouveau dispositif législatif et réglementaire cible, notamment, les établissements recevant du public, les immeubles de grande et de très grande hauteur et les bâtiments d'habitation qui constituent «une des préoccupations majeures» pour le ministère de l'Intérieur, compte tenu des risques potentiels qu'ils peuvent générer pour le public, les utilisateurs et les personnes y



exercant ou y habitant. Le projet de loi aura, ainsi, pour but, de «clarifier et de préciser» le cadre juridique devant régir désormais les établissements et immeubles sus-cités. Au plan technique, le projet de loi vise à adapter les prescriptions en matière de prévention des risques d'incendie et de panique aux progrès techniques et technologiques. Par rapport à l'ancien dispositif, le nouveau «se singularise» par le fait qu'il engage «la responsabilité des constructeurs, des installateurs d'équipements et des exploitants, tout en renforçant le contrôle exercé par l'administration ou par les organes habilités».

En matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, les nouvelles règles prévues dans le projet de loi tendent à «organiser et favoriser la fonction de prévention en tant qu'in-

strument privilégié devant permettre d'éviter, dans la mesure du possible, la manifestation d'un risque ou à en limiter les effets». Autre élément nouveau: l'intégration de «règles de sécurité plus souples et mieux adaptées, basées sur la notion de «droit à la sécurité» et à l'extension de normes applicables au niveau international» relatives aux principes de sécurité de personnes, des biens et de l'environnement et des intervenants en cas de sinistre.

De nouvelles dispositions sont introduites, aussi, en matière de classification des matériaux de construction «d'après leur comportement au feu, et ce, en tenant compte des exigences du développement durable et de l'optimisation des coûts dans un contexte purement économique».

Ces nouvelles dispositions

concernent, par ailleurs, l'accessibilité aux établissements et aux immeubles des personnes à mobilité réduite. En outre, la sphère de compétence dévolue à l'administration dans la gestion des risques dans les ensembles particulièrement vulnérables est élargie, au niveau central, au profit de la commission centrale de la prévention des risques d'incendie et de panique par un «réaménagement de ses attributions».

Au niveau local, par, d'une part, le «renforcement des prérogatives de la commission de prévention des risques d'incendie et de panique de la wilaya», et, d'autre part, par «l'octroi de certaines prérogatives de police judiciaire aux officiers de la Protection civile, ce qui permettra une meilleure surveillance et contrôle de l'application des mesures de sécurité».

## SOLIDARITÉ:

## Quelque 3000 projets socioéconomiques concrétisés dans le cadre du développement collectif depuis 1999

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a fait état, hier à Alger, de la réalisation de quelque 3000 projets socio-économiques, avec une enveloppe financière de 8165 millions de dinars, dans le cadre du programme de développement collectif entre 1999 et 2018. Intervenant à l'ouverture d'une rencontre nationale des cellules de proximité de solidarité (CPS), Mme Eddalia a indiqué que sur le total de ces projets, 140 projets ont porté sur l'amélioration des conditions de vie et d'hébergement des personnes handicapées au niveau des centres spécialisés et 75 autres au profit d'associations à caractère social.

La concrétisation de ces projets, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes de développement collectif, visent essentiellement «la prise en charge des besoins collectifs des catégories vulnérables et démunies, recensés par les CPS, à travers des enquêtes familiales et l'élaboration de plans sociaux communaux et de wilayas partant d'une approche participative basée sur un ciblage scientifique mi-

nutieux». S'agissant des prestations fournies par ces cellules de proximité, relevant de l'Agence de développement social (ADS), Mme Eddalia a fait savoir que 14055 personnes aux besoins spécifiques ont bénéficié, en 2018, d'activités et d'accompagnement psychologique et médical, et d'une médiation sociale.

Outre l'équipement en fauteuils roulants, prothèses et membres artificiels, la ministre a cité également l'accès de 218984 handicapés à l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et l'insertion de 1475 autres au titre du programme d'insertion sociale. A ce propos, Mme Eddalia a rappelé que le programme des CPS s'inscrivait dans le cadre de la politique sociale de l'Etat visant à réaliser «un développement social durable à travers la promotion des compétences et des différents groupes en vue de leur permettre de se prendre en charge et sortir du cercle de la dépendance vers une vie de compter sur soi et de dignité». Soulignant que l'Agence nationale de développement social (ADS) comptait 269 CPS actives sur tout le territoire national, à raison de 5 cellules par wilaya, la ministre a plaidé pour l'aug-

mentation du nombre de ces cellules et de leurs effectifs pour une prise en charge optimale des catégories vulnérables. Chargée de la réalisation des enquêtes sociales, la CPS est un groupe de travail mobile composé de professionnels agréés, un sociologue, un psychologue, une assistante sociale, un agronome ou un économiste (suivant la région).

Dans ce contexte, la ministre a précisé que le secteur de la Solidarité recourait, pour la mise en œuvre de sa stratégie de «soutien aux couches sociales vulnérables», à l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM) et à l'ADS.

Organisée sous le thème «Programme de développement social: de nouvelles perspectives pour les associations en charge des personnes handicapées», cette rencontre se déroule en trois ateliers portant sur l'analyse des prestations sociales offertes par les CPS, les modalités de promotion de l'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées et le rôle des programmes du développement collectif dans la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques.

## PRÉSIDENTIELLE 2019 : Message de candidature de M. Abdelaziz Bouteflika (texte intégral)

Voici le message à la nation de M. Abdelaziz Bouteflika, pour l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain.

«MES CHERS COMPATRIOTES,

Il y a cinq années, vous m'avez porté à la Magistrature suprême pour poursuivre le processus de construction nationale.

Ce choix exprimé par une large majorité, reflétait sans doute votre attachement à une œuvre nationale marquante, autour de laquelle j'ai eu le privilège de rassembler vos convictions et de mobiliser vos énergies.

En effet, dès ma première investiture à la tête de notre pays, je me suis consacré à éteindre le brasier de la Fitna, à rassembler de nouveau une nation meurtrie par la tragédie nationale et à engager la reconstruction d'un pays ébranlé par une crise multiforme.

Ce défi a d'abord été relevé avec la Concorde civile, puis consolidé par la Réconciliation nationale que vous avez décidée souverainement.

Grâce à ces choix historiques, la sécurité et la sérénité ont été rétablies dans notre pays, les blessures se sont cicatrisées et la fraternité est revenue au sein de la société.

La voix de l'Algérie s'est de nouveau faite entendre avec force sur la scène internationale, et la Réconciliation nationale est devenue un exemple pour de nombreuses nations dans le monde.

Dans la paix restaurée, le pays est devenu un vaste chantier, après une période difficile d'ajustement structurel économique et social douloureux.

Les réformes se sont succédées dans de nombreux domaines, notamment ceux de la justice, de l'éducation, de l'administration et de l'économie.

La démocratie ainsi que les droits et les libertés des citoyens ont enregistré de grandes avancées, consolidées par la dernière révision constitutionnelle.

Dans le domaine économique, l'Algérie a conforté sa souveraineté, grâce à un désendettement massif, à l'accumulation de réserves de change et à la constitution d'une épargne publique appréciable.

Ce sont ces facteurs qui nous ont permis de faire face à l'effondrement des prix du pétrole ces dernières années, et de poursuivre ainsi notre processus de développement.

L'Algérie a également engagé des programmes massifs de construction d'infrastructures de base. Parallèlement, les réformes et les incitations publiques ont permis des progrès indéniables dans la diversification de l'économie et les exportations hors hydrocarbures. Au plan social, la situation s'est améliorée sensiblement.

On le constate à travers le recul du chômage, la prise en charge effective de nos concitoyens en matière d'habitat, sur tout le territoire national, la large satisfaction des besoins des citoyens en eau et énergie, ainsi que par le triplement du nombre de nos enfants, filles et garçons, présents dans les écoles, les centres de formation, les instituts et les universités.

Par voie de conséquence, l'indice du développement humain a atteint des niveaux remarquables dans les comparaisons internationales. La progression dans le développement a été accompagnée d'une évolution qualitative des fondements de la société. Ainsi, l'unité nationale a été confortée par la promotion de tamazight comme l'un des piliers de notre identité nationale aux côtés de l'Islam et de la langue arabe.

De même, la femme a vu sa place et son rôle en politique et dans le monde du travail, rehaussés à la mesure de sa contribution à la libération du pays et à la construction nationale.

Ainsi, avons-nous veillé à ce que notre jeunesse s'investisse davantage dans l'appropriation de son avenir par l'acquisition massive de la science et des connaissances, ainsi que par l'accès continu à la sphère productive et décisionnelle dans tous les domaines.

Comme l'on a consacré notre plus grande attention à notre communauté nationale établie à l'étranger, compte tenu de son rôle historique remarquable dans la Glorieuse révolution et son attachement inconditionnel à la patrie.

Et à cette occasion je réitère la poursuite des engagements de l'Etat dans la sauvegarde des droits légitimes de notre communauté nationale, et la prise en charge de ses préoccupations, tout en veillant à son implication dans développement national.

Nous avons également modernisé l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ce qui permet à notre pays de garantir sa sécurité, dans le contexte de crises et de conflits qui secouent notre région.

Je saisis cette occasion pour renouveler l'expression de reconnaissance et de gratitude de la nation à tous les éléments de nos forces armées que je salue, Commandement, Officiers, Sous Officiers et Djounoud et tous ceux qui ont servi l'Algérie à travers cette glorieuse institution avec ferveur, fidélité et abnégation, et pour dire les sentiments de respect et de fierté que nous vouons à tous les corps de sécurité et corps constitués.

Prions tous, maintenant, à la mémoire des martyrs du devoir national, qui ont donné leurs vies pour que notre peuple jouisse aujourd'hui de la stabilité, la sécurité et la quiétude, dans la République qui est le produit de la Glorieuse Révolution de Novembre.

Au niveau international, l'Algérie est désormais, et le demeurera, un partenaire stratégique de nombreuses puissances actives dans le monde, en même temps qu'elle assume un rôle d'avant-garde dans les sphères auxquelles elle appartient, avec son palmarès riche et ses positions constantes.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Ce sont sans doute, les avancées qu'a réalisées notre pays et la conscience des citoyens des enjeux et difficultés qui le guettent, qui ont amené, ces derniers mois, de nombreuses voix au sein de la classe politique et de la société civile à encore me solliciter pour poursuivre ma mission au service de la patrie.

Je voudrais exprimer, ici, ma profonde reconnaissance aux auteurs de ces appels dont j'ai perçu les attentes.

Ils me rassurent que je n'ai pas déçu la majorité de notre peuple, même si je n'ai certainement pas concrétisé la totalité de mes engagements envers lui, ni encore moins satisfait toutes ses attentes et ses ambitions qui sont grandes.

Dans le même temps, je suis conscient que notre pays a encore de grands chantiers à prendre en charge et à parachever et de grands défis à relever.

Bien sûr, je n'ai plus les mêmes

forces physiques qu'avant, chose que je n'ai jamais occultée à notre peuple, mais la volonté inébranlable de servir la Patrie ne m'a jamais quitté et elle me permet de transcender les contraintes liées aux enjeux de santé auxquels chacun peut être un jour confronté.

Cette volonté et mon engagement au service de la Patrie se nourrissent d'un attachement indéfectible au serment que j'ai fait aux glorieux chouchada et partager avec les vaillants moudjahidines, mes compagnons dans la lutte de libération nationale.

C'est dans ce contexte, en réponse à toutes les sollicitations et dans un esprit de continuité dans l'accomplissement d'un devoir ultime, que j'annonce aujourd'hui ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain.

MES CHERS COMPATRIOTES,

En cette occasion, permettez-moi de partager avec vous quelques réflexions sur les contraintes et les exigences auxquelles notre pays devra faire face, les défis qui s'imposent à nous et les moyens de les relever.

Les progrès accomplis sur la voie du développement économique, social et culturel ont fait apparaître de nouvelles exigences et de nouvelles ambitions dans notre société, en particulier chez nos jeunes générations, ouvertes sur le monde et fortement désireuses de participer activement au développement de leur Patrie.

Les défis sont ceux liés à la consolidation d'une société de progrès, de justice et d'équité, politiquement consensuelle et socialement inclusive, fondée sur une économie productive et compétitive, progressivement débarrassée, sur le plan budgétaire et financier, de la dépendance excessive à l'égard des hydrocarbures.

Sur la voie de la construction de cette société, nous devons aujourd'hui faire face à de multiples contraintes, notamment celles liées à la croissance de la population, à la multiplication des besoins à satisfaire, à l'érosion de nos ressources financières extérieures, aux incertitudes de l'économie mondiale, aux troubles régionaux et internationaux, mais également à l'apparition dans notre société de comportements contraires aux principes d'intégrité et à valeurs morales de respect du travail et du sens de l'effort. La prise en charge de ces exigences, défis et contraintes nécessite d'abord, des avancées supplémentaires dans les divers champs de la gouvernance, de la croissance économique et du développement socio-éducatif et culturel.

Cependant, c'est surtout dans la conjonction de nos volontés et de nos énergies et leur mise au service de l'intérêt national que nous pourrions réussir la mutation vers cette société de progrès, de justice et d'équité, à laquelle nous aspirons tous. C'est fort de cette conviction que j'ai appelé, depuis plusieurs mois déjà, les forces de la Nation à faire émerger un consensus patriotique et politique qui leur permettra de mieux se mobiliser ensemble pour préserver nos acquis, défendre nos intérêts supérieurs et permettre au pays de continuer à progresser dans l'unité et la stabilité, au milieu d'un environnement régional fortement perturbé et dans une conjoncture internationale lourde d'incertitudes.

Ma conviction est que le consensus est une vertu cardinale, grâce à laquelle notre peuple a pu assurer la cohésion dans ses rangs pour relever des défis majeurs, comme celui de la glorieuse Révolution de Novembre, et, plus proche de nous, ceux de la Concorde Civile et de la Réconciliation Nationale.

Aussi, si vous m'honorez de votre confiance précieuse, le mois d'avril prochain, j'inviterai dès cette année toutes les forces politiques, économiques et sociales de la Nation à une Conférence nationale consacrée à la concrétisation du consensus sur les réformes et les changements que notre pays devra engager en vue d'aller plus loin dans la construction de son devenir et de permettre à nos concitoyens de continuer à vivre ensemble, de mieux en mieux, dans la paix et la prospérité.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Permettez-moi de vous expliciter, maintenant, les motivations de cette Conférence ainsi que les missions dont elle sera investie. Je vous ai rappelé les réalisations que nous avons déjà concrétisées ensemble dans les domaines de la paix, de la concorde, des réformes et du développement. Ces réalisations demeurent à parfaire, notamment pour rétablir et consolider la confiance des citoyens dans les institutions, raffermir l'Etat de droit et la bonne gouvernance, et conforter un développement économique fondé sur la justice sociale et l'affirmation d'une économie nationale d'initiative, productive et compétitive.

Les réformes politiques que j'ai engagées depuis 2011 visent la consolidation de la confiance des citoyens en leurs institutions, à travers, en premier lieu, la garantie d'une transparence des scrutins et la dynamisation de notre jeune démocratie pluraliste pour qu'elle puisse désormais proposer des alternatives crédibles aux électeurs.

Elles visent également le renforcement du contrôle du parlement sur le pouvoir exécutif et la consécration de l'obligation de rendre compte pour tous les responsables, et à tous les niveaux, mais aussi, la concrétisation d'un rôle plus actif que la Constitution reconnaît à l'opposition au sein du parlement. Consolider la confiance des citoyens dans les institutions, nécessite également des réponses plus adaptées aux aspirations de notre jeunesse, qui parfois se tient loin de la vie politique et dont certains éléments choisissent même de recourir à des tentatives d'exil, extrêmes et suicidaires. C'est pourquoi nous devons assurer une présence plus forte des jeunes dans les instances exécutives et dans les assemblées élues, pour définir et mettre en œuvre des réponses à leurs attentes.

Par ailleurs, pour raffermir l'Etat de droit et la bonne gouvernance, il nous faut d'abord vaincre le fléau de la bureaucratie grâce à une modernisation et à une décentralisation accrue de l'administration publique, mais il nous faut aussi renforcer la contribution des citoyens à la gestion des affaires locales à travers la mise en place de mécanismes de démocratie participative, pour plus d'efficacité dans la gestion du service public et sa pérennité.

Mais raffermir l'Etat de droit, c'est surtout consolider l'indépendance de la Justice, et assurer une plus grande mise en œuvre de ses

décisions. C'est aussi progresser davantage dans la lutte contre la corruption par le renforcement des organes chargés de cette mission ainsi que par une plus grande implication de la société civile dans ce combat.

Dans le domaine économique, nous devons approfondir les réformes structurelles et financières, pour faire face aux difficultés conjoncturelles actuelles et travailler à impulser une nouvelle dynamique de croissance, plus dense et plus compétitive. A cette fin, tous les changements nécessaires devront être introduits sans dogmatisme aucun, avec le concours du secteur public, du capital privé national et du partenariat étranger, et avec comme seule référence l'efficacité et la performance, la création d'emplois et l'augmentation des revenus du pays.

Dans le domaine social enfin, nos principes de justice et d'équité sont des constantes nationales dont la concrétisation nécessitera des mises à niveau pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et garantir la pérennité de notre système de protection sociale.

Mais ce que nous souhaitons réaliser dans les domaines politique, économique et social ne peut véritablement être atteint que si nous travaillons à améliorer la gouvernance aussi bien dans les institutions et administrations de l'Etat que dans le secteur des entreprises, publiques et privées.

D'où l'intérêt particulier que nous devons absolument accorder à l'émergence aux postes de responsabilité et de gestion d'une ressource humaine de qualité, formée, qu'il faut absolument encourager et protéger. Ce sont là quelques unes des préoccupations dont la Conférence nationale pourra débattre pour proposer des solutions ralliant le consensus le plus large possible.

Outre l'élaboration d'une plateforme politique, économique et sociale, la Conférence nationale pourra aussi proposer un enrichissement profond de la Constitution, dans le respect de ses dispositions relatives aux constantes nationales, à l'identité nationale et au caractère démocratique et républicain de l'Etat.

Les propositions que dégagera la Conférence Nationale me seront soumises pour leur concrétisation par les voies appropriées.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Tel est donc le message que j'ai tenu à vous transmettre aujourd'hui, à la fois pour vous annoncer ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain, mais aussi pour vous faire part de mon intention sincère d'associer toutes les forces nationales, politiques, économiques, associatives et syndicales à la poursuite de la construction de notre démocratie.

Ce faisant, j'appelle à faire valoir tout ce qui rassemble sur ce qui nous différencie les uns des autres dans le respect du pluralisme des visions, et j'aspire à voir l'Algérie, démocratique et pluraliste, s'unir davantage, avec force et avec efficacité, pour progresser encore plus dans la construction de son avenir.  
**MES CHERS COMPATRIOTES,  
Oui Avec Vous et Pour Vous !  
Nous Poursuivons l'Edification dans la Fidélité !  
Gloire A nos martyrs,  
Vive l'Algérie.»**

## BOUTEFLIKA : Appel à un consensus national sur les réformes globales, la Constitution peut être concernée

Le Président Abdelaziz Bouteflika a annoncé hier qu'il initierait «dès cette année», s'il est élu, une conférence nationale inclusive qui aurait pour objectif l'élaboration d'une «plateforme politique, économique et sociale», voire «proposer un enrichissement approfondi de la Constitution».

«Toutes les forces politiques, économiques et sociales» du pays seraient conviées à cette conférence destinée à dégager un «consensus sur les réformes et les changements que notre pays devra engager», précise-t-il dans son message à la nation annonçant sa candidature à la présidentielle d'avril 2019.

Outre l'élaboration de cette plateforme, la conférence nationale «pourra proposer un enrichissement approfondi» de la constitution dans «le respect de ses dispositions relatives aux constantes nationales, à l'identité nationale et au caractère démocratique et républicain de l'Etat».

Les conclusions qui émaneraient de cette conférence lui seront soumises à l'effet de les faire concrétiser par «les voies appropriées». Ces objectifs, considère-t-il, ne peuvent véritablement être atteints «que si nous travaillons à améliorer la gouvernance aussi bien dans les institutions et administrations de l'Etat que dans le secteur des entreprises publiques et privées».

D'où «l'intérêt particulier que nous devons absolument accorder à l'émergence aux postes de responsabilité et de gestion d'une ressource humaine de qualité, formée, qu'il faut absolument encourager et protéger». Les réalisations accomplies jusque là, argue-t-il, «demeurent à par-

faire» pour «rétablir et consolider» la confiance des citoyens dans les institutions.

Cet objectif nécessite également des «réponses plus adaptées aux aspirations de notre jeunesse» qui, parfois, se tient loin de la vie politique et dont certains éléments choisissent même de recourir à des tentatives d'exil, extrêmes et suicidaires». Aussi, envisage-t-il de faire «assurer une présence plus forte de jeunes dans les instances exécutives et dans les assemblées élues, pour définir et mettre en œuvre des réponses à leurs attentes».

### Etat de droit, bonne gouvernance et justice sociale

Le projet global vise également à «raffermir l'Etat de droit et la bonne gouvernance» et «conforter un développement économique fondé sur la justice sociale et l'affirmation d'une économie nationale d'initiative, productive et compétitive».

Pour atteindre ces objectifs, M. Bouteflika juge qu'il «faut d'abord vaincre le fléau de la bureaucratie grâce à une modernisation et à une décentralisation accrue de l'administration publique» et aussi accroître «la contribution des citoyens à la gestion des affaires locales à travers la mise en place de mécanismes de démocratie participative».



Quant au raffermissement de l'Etat de droit, il s'agit surtout de consolider l'indépendance «de la Justice et assurer une plus grande mise en œuvre» de ses décisions. De même, plaide-t-il, il faudra progresser davantage «dans la lutte contre la corruption par le renforcement des organes chargés de cette mission ainsi que par une plus grande implication de la société civile dans ce combat».

Au plan économique, M. Bouteflika soutient que tous les

changements nécessaires «devraient être introduits sans dogmatisme aucun» et incluraient les secteurs publics et privés nationaux et les partenaires étrangers, avec comme seule référence, l'efficacité et la performance, la création d'emplois et l'augmentation des revenus du pays».

Dans le domaine social enfin, les principes de justice et d'équité sont des constantes nationales «dont la concrétisation nécessitera des mises à niveau pour

améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et garantir la pérennité de notre système de protection sociale».

Concluant ces quelques réflexions sur les contraintes et les exigences «auxquelles l'Algérie devra faire face, le président-candidat Bouteflika, en appelle à faire prévaloir tout ce qui rassemble sur ce qui nous différencie les uns des autres dans le respect du pluralisme des visions».

## CONSEIL CONSTITUTIONNEL:

### Une institution indépendante chargée de veiller au respect de la Constitution

Le Conseil constitutionnel qui sera présidé désormais par Tayeb Belaïz, désigné hier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en remplacement du défunt Mourad Medelci, est une institution indépendante chargée de veiller au respect de la Constitution. L'article 182 de la nouvelle Constitution, adoptée en février 2016, précise les principales missions du Conseil qui «veille, en outre, à la régularité des opérations de référendum, d'élection du président de la République et d'élections législatives».

Ce Conseil, doté de l'autonomie administrative et financière, est composé de douze (12) membres. Quatre (4) de ses membres sont désignés par le président de la République dont le président et le vice-président du Conseil, deux (2) élus par l'Assemblée populaire nationale, deux (2) élus par le Conseil de la Nation, deux (2) élus par la Cour suprême et deux (2) élus par le Conseil d'Etat.

Le président et le vice-président du Conseil constitutionnel sont désignés pour un mandat unique de huit (8) ans.

Les autres membres du Conseil constitutionnel remplissent un mandat unique de huit (8) ans et sont renouvelés par moitié tous les quatre (4) ans. Aussitôt élus ou désignés, les membres du Conseil constitutionnel doivent cesser tout autre mandat, fonction, charge, mission ainsi que tout autre activité ou profession libérale, conformément aux dispositions de l'article 183 de la Constitution qui définit, dans son article 184, les critères d'éligibilité pour siéger au Conseil constitutionnel.

Cet article précise, à ce propos, que

les membres du Conseil constitutionnel élus ou désignés doivent être âgés de quarante (40) ans révolus au jour de leur désignation ou de leur élection, jouir d'une expérience professionnelle de quinze (15) ans au moins dans l'enseignement supérieur dans les sciences juridiques, dans la magistrature, dans la profession d'avocat près la Cour suprême ou près le Conseil d'Etat, ou dans une haute fonction de l'Etat.

### La Constitution de 2016 élargit le champ de saisine du Conseil constitutionnel

La Constitution adoptée en 2016 a introduit, d'ailleurs, "l'immunité juridictionnelle en matière pénale" pour le président, le vice-président et les membres du Conseil constitutionnel qui, durant leur mandat, "ne peuvent faire l'objet de poursuites, d'arrestations pour crime ou délit, que sur renonciation expresse de l'intéressé à son immunité ou sur autorisation du Conseil constitutionnel".

Outre les autres attributions qui lui sont expressément conférées par d'autres dispositions de la Constitution, le Conseil constitutionnel se prononce par un avis sur la constitutionnalité des traités, des lois et des règlements.

L'article 185 de la Constitution stipule que "le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République, émet un avis obligatoire sur la constitutionnalité des lois organiques après leur adoption par le Parlement". Le Conseil constitutionnel se prononce également sur la conformité à la Constitution du règlement intérieur de chacune des deux chambres

du Parlement. Le Conseil constitutionnel est saisi par le président de la République, le président du Conseil de la Nation, le président de l'Assemblée populaire nationale ou le Premier ministre.

Il peut être saisi également par cinquante (50) députés ou trente (30) membres du Conseil de la Nation. La Constitution 2016 a élargi, par ailleurs, le champ de saisine du Conseil constitutionnel. L'article 188 prévoit, à ce titre, la saisine du Conseil constitutionnel d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.

Cet organe juridictionnel suprême en Algérie délibère à huis-clos et son avis ou sa décision sont donnés dans les trente (30) jours qui suivent la date de sa saisine. En cas d'urgence, et à la demande du président de la République, ce délai est ramené à dix (10) jours. Lorsque le Conseil constitutionnel est saisi sur le fondement de l'article 188, sa décision est rendue dans les quatre (4) mois qui suivent la date de sa saisine. Ce délai peut être prorogé une seule fois de quatre (4) mois au maximum, sur décision motivée du



Conseil, notifiée à la juridiction saisissante. Lorsque le Conseil constitutionnel juge qu'un traité, accord ou convention est inconstitutionnel, sa ratification ne peut avoir lieu conformément aux dispositions de l'article 190 de la nouvelle Constitution. Et lorsque ce Conseil juge qu'une disposition législative ou réglementaire est inconstitutionnelle, celle-ci perd tout effet du jour de la décision du Conseil. Lorsqu'une disposition législative est jugée inconstitutionnelle sur le fondement de l'article 188, celle-ci perd tout effet à compter du jour fixé par la décision du Conseil constitutionnel. Les avis et décisions du Conseil constitutionnel sont définitifs. Ils s'imposent à l'ensemble des pouvoirs publics et aux autorités administratives et juridictionnelles. A noter que le Conseil constitutionnel fixe les règles de son fonctionnement.

## ALGÉRIE - UE: M. Messahel s'entretient à Addis-Abeba avec la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères

Le ministre des Affaires étrangères s'est entretenu samedi à Addis-Abeba (Ethiopie) avec la vice-présidente de la Commission européenne et Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini.

L'entretien qui s'est déroulé en marge du sommet de l'Union africaine (UA), a porté sur les relations d'ensemble entre les deux parties et les voies et moyens de leur renforcement, ainsi que sur les prochaines échéances bilatérales.

A ce titre, les deux parties se sont félicitées de la qualité des relations bilatérales et du dialogue politique Algérie-UE. M. Messahel et Mme Mogherini ont également procédé à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation dans la région sahélo-saharienne, notamment en Libye et au Mali, la coopération dans l'espace méditerranéen, ainsi que la situation en Afrique du Nord et les relations intermaghrébines.

Les deux parties sont convenues de poursuivre la concertation bilatérale sur l'ensemble des questions évoquées.

## ALGÉRIE - SOUDAN: La formation professionnelle au menu de la prochaine commission mixte

La coopération entre l'Algérie et le Soudan sera inscrite au menu des travaux de la prochaine session de la commission mixte, a indiqué hier le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel dans un communiqué. A l'issue de l'audience qu'a accordée le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebaraki à l'ambassadeur du Soudan en Algérie, El Obeid Mohamed El Obeid, il a été décidé conjointement d'inscrire, dans le cadre des travaux de la prochaine session de la commission mixte, la coopération et l'échange d'expérience dans le domaine de la formation professionnelle.

Parmi les principaux axes de cette coopération, l'échange de programmes et de documentations techniques et pédagogiques, le jumelage des établissements de formation et d'enseignement professionnels des deux pays.

La question relative au perfectionnement, à la formation et le recyclage des formateurs et des gestionnaires relevant du secteur, sera également débattue lors des travaux de la commission mixte, précise la source. Les deux responsables ont souligné, à l'occasion, l'intérêt de promouvoir la coopération en matière de valorisation des ressources humaines, en soutien à la dynamique des échanges économiques et commerciaux des deux pays, ajoute le communiqué du ministère.

## ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD M. Ouyahia s'entretient à Addis-Abeba avec le président sud-africain

Le premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est entretenu dimanche à Addis-Abeba, avec le président d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, en marge de la 32ème session du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

M. Ouyahia représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet de l'UA, dont les travaux se sont ouverts ce dimanche.

## DÉBUT HIER DES TRAVAUX DU SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA OUYAHIA: «Notre action commune face au problème des réfugiés est tributaire de notre capacité à nous attaquer à ses causes profondes»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé hier à Addis-Abeba, que l'action commune africaine face au problème des réfugiés «est tributaire» de la capacité des Etats africains à «s'attaquer à ses causes profondes».

«Notre action commune face au problème des réfugiés est tributaire de notre capacité à nous attaquer à ses causes profondes», a indiqué M. Ouyahia, lors des travaux du 32ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA).

Mettant en exergue la vision algérienne concernant la prise en charge du phénomène des réfugiés, il a souligné la nécessité de «s'attaquer aux causes profondes de ce phénomène et des défis qui en découlent».

Au titre de l'examen du thème de l'Année 2019 du 32ème Sommet de l'Union, à savoir «année des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées internes», M. Ouyahia, tout en rappelant la convention africaine sur les réfugiés adoptée il y a cinquante ans, a indiqué que «depuis lors, le continent africain a connu, certes, de nombreuses évolutions positives, dont l'indépendance de la quasi-totalité de ses Etats, mais continue, plus que jamais, à faire face aux défis liés aux phénomènes des réfugiés, des rapatriés et des déplacés».

M. Ouyahia a, par ailleurs, souligné que «le peuple algérien, qui a connu les affres de l'exil et des camps de concentration pendant sa lutte de libération nationale, ne ménage pas ses efforts, depuis son indépendance, pour venir en aide aux frères africains confrontés aux mêmes difficultés». «Cet engagement, a-



t-il ajouté, s'est exprimé par le soutien de l'Algérie aux luttes de libération nationale et l'accueil de réfugiés encore privés de leur patrie et ses efforts pour le règlement pacifique des conflits à travers le continent».

«Mon pays offre également son aide humanitaire à ses frères frappés par les calamités naturelles, lutte intensément contre le terrorisme déstabilisateur ainsi que contre les circuits de migration clandestine qui s'enrichissent sur la misère sociale des autres en Afrique», a rappelé M. Ouyahia, avant de mettre en exergue «l'engagement de l'Algérie et sa disponibilité pour toute action nationale ou collective de nature à concourir au règlement de cette tragédie humaine».

Dans le cadre des recommandations devant sanctionner les débats sur cette question au niveau de l'Union afri-

caïne, le Premier ministre, M. Ouyahia, a mis en avant trois aspects primordiaux.

Il a souligné, en premier lieu, que «l'aboutissement de l'action africaine commune face au problème des réfugiés, des rapatriés et des déplacés sera tributaire de sa capacité à s'attaquer à ses causes profondes». A ce titre, il a ajouté que «la feuille de route proposée devra accorder une égale attention au triptyque de la prévention de ce phénomène, du partage équitable de sa charge et de ses solutions pérennes garantissant des retours dans la sécurité et la dignité».

En second lieu, le Premier ministre a appelé «à une mobilisation africaine en l'orientant vers des actions nationales régionales et continentales sur le terrain avec un accent tout particulier sur la solidarité le règlement des conflits».

Dans ce cadre, il a ajouté

que «la gouvernance et le développement dans les Etats africains, sans oublier la nécessité de lutte avec fermeté contre le trafic des personnes qui crée un flux de migration profitant de la détresse de ses victimes, sont tout aussi des aspects qui doivent figurer parmi les priorités de l'Afrique».

Le Premier ministre a souligné, en troisième lieu, «l'importance de la solidarité internationale au profit de l'Afrique, en vue de l'assister dans ses efforts pour faire face au problème des réfugiés, des rapatriés et des déplacés».

«Cette solidarité ne saurait se limiter à des actions humanitaires ponctuelles, ni encore moins se contenter de programmes d'assistance aux africains en vue de les retenir sur leurs sols, leurs réfugiés et leurs déplacés», a-t-il affirmé.

M. Ouyahia, représentant du Chef de l'Etat, aux travaux du sommet de l'UA, a conclu son intervention en insistant sur le constat selon lequel «le monde est interpellé par devoir de solidarité internationale consacrée par la convention de Genève de 1951, et est attendu également pour concrétiser ses proclamations répétées de partenariat et de développement partagé avec l'Afrique».

M. Ouyahia, est accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, aux travaux du sommet de l'UA.

## ALGÉRIE - EGYPTE: M. Bensalah s'entretient avec l'ambassadeur égyptien du renforcement des relations bilatérales en matière de lutte contre le terrorisme

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah s'est entretenu, hier, avec le nouvel ambassadeur d'Egypte à Alger, Aymen Machrafa, des relations bilatérales et les moyens de les promouvoir dans plusieurs domaines, notamment «la coordination et la concertation en matière de lutte contre le terrorisme», a indiqué, dimanche, un communiqué de la chambre haute du Parlement. Outre les relations «historiques» entretenues par l'Algérie et l'Egypte et les voies et moyens de les promouvoir et de

les renforcer dans plusieurs domaines, les deux parties ont examiné l'importance accordée par les deux pays à la concertation et la coordination dans le domaine de «la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme», a ajouté la même source. Se félicitant du niveau de coopération parlementaire, M. Bensalah et le diplomate égyptien ont mis l'accent sur le nécessaire renforcement de ce volet au mieux des intérêts communs et des aspirations des deux peuples frères et de leurs dirigeants, a conclu la source.

## ALGÉRIE-ESPAGNE: Hadjar évoque avec l'ambassadeur d'Espagne le renforcement de la coopération universitaire

Le renforcement de la coopération algéro-espagnole dans le domaine universitaire et la recherche scientifique a été passé en revue lors d'un entretien entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, et l'ambassadeur du Royaume d'Espagne à Alger, Fernando Moran Calvo-Sotelo.

MM. Hadjar et Calvo-Sotelo «ont passé en revue l'état des relations bilatérales en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, et examiné les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage leur coopération universitaire, no-

tamment par la signature prochaine d'un accord pour l'ouverture d'un lectorat espagnol au niveau de l'université d'Alger 2 à Bouzareah, ainsi que l'éventualité d'en faire bénéficier d'autres universités algériennes de cette coopération», précise un communiqué du ministère.

Les deux parties ont, également, «exprimé leur souhait d'approfondir leurs relations bilatérales par l'encouragement d'opérations de jumelage entre les universités des deux pays, l'échange de confédérés de haut niveau, la mobilité des étudiants-doctorants dans les deux sens, ainsi

que la participation dans des colloques et séminaires qui seront organisés par les établissements universitaires des deux pays», ajoute la même source. Par ailleurs, M. Hadjar a exprimé le souhait que «des projets de recherches scientifiques algéro-espagnols notamment dans des filières techniques et des disciplines technologiques développées, de même que des revues espagnoles indexées, y soient également accessibles aux doctorants algériens pour les publications de leurs thèses et autres travaux scientifiques», indique le communiqué.

## TRANSPORT - MARITIME

## Zaalane: Fret maritime de marchandises: réception du premier navire privé en mars ou avril prochains

Le ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a annoncé, hier à Alger, la réception en mars ou avril prochains du premier navire appartenant à un opérateur privé dans le cadre de l'ouverture du fret maritime des marchandises aux opérateurs privés.

"Le premier navire de fret maritime appartenant à un opérateur privé sera réceptionné, au plus tard, en mars ou avril prochains et sera baptisé «Imedghassen+», a indiqué M. Zaalane, lors d'une conférence de presse tenue au terme de l'installation du Comité national de facilitation du transport aérien et du Comité national de sûreté de l'aviation civile.

Répondant à une question sur le nombre de demandes déposées par les opérateurs privés désirant investir dans le domaine du transport aérien et maritime de marchandises, le ministre a rappelé que 97% du volume de transport maritime depuis et vers l'Algérie, était accaparé par les étrangers, ce qui a nécessité l'ouverture du domaine devant les opérateurs privés algériens qui sont considérés comme faisant partie de la flotte nationale.

S'agissant du fret aérien de marchandises, le nombre des demandes déposées s'élève à quatre (4), a révélé le ministre, ajoutant que le transport aérien demeure "un domaine sensible qui exige la précision en ce qui concerne l'octroi de licences".

La décision de l'ouver-



ture, en 2018, du fret aérien de marchandises au secteur privé national intervient particulièrement pour répondre à la grande demande enregistrée, au cours des dernières années, émanant d'opérateurs dans plusieurs activités, à l'image de l'Agriculture, en vue de transporter leurs marchandises et commercialiser leurs produits, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, a indiqué le ministre qui relève que la flotte aérienne algérienne ne peut, à elle seule, répondre aux besoins exprimés en la matière.

M. Zaalane a, d'autre part, indiqué que l'espace aérien algérien enregistre, au cours

des dernières années, "une densité du trafic aérien", de la part de compagnies aériennes étrangères, étant donné que cet espace fait partie des domaines sûrs, faisant état, à ce propos, de la réception d'un Centre de contrôle à Tamanrasset, en vue d'assurer une couverture de l'espace aérien, notamment dans le Sud.

"Il reste uniquement l'équipement du centre ce qui permettra de répondre aux besoins en termes de couverture, de sécurité et de gestion de l'espace aérien jusqu'à l'horizon 2040", a-t-il poursuivi.

Aussi, il a indiqué que le taux de trafic aérien en Al-

gérie atteint 506.000 vols/an (268.000 survols et 238.000 vols avec atterrissage sur les aéroports nationaux).

## L'ouverture d'une ligne vers New York à l'étude

Rappelant, par ailleurs, l'existence d'un accord sur l'aviation civile entre l'Algérie et le Gabon, et avec le Cameroun, le ministre a fait état d'une étude pour l'ouverture de lignes aériennes vers d'autres destinations à l'instar de New York (Etats-Unis), "une desserte qui fait l'objet d'une étude avec l'organe de l'aviation civile de l'Amérique du Nord.

Au sujet du traité "Ciel ouvert" (Open Sky), M. Zaalane a rappelé que l'Algérie était membre de l'Union Africaine (UA) qui a adopté l'Open Sky africain lors du dernier sommet.

"Souveraine dans ses décisions, l'Algérie n'est pas tenue d'appliquer ce système et n'a pas encore adhéré à l'Open Sky", a lancé le ministre. Adhérer à cette convention requiert, selon M. Zaalane, plus de force et d'organisation dans l'espace aérien, car, ajout-t-il, les prestations en matière de transport aérien à travers l'Open Sky sont caractérisées par une concurrence rude.

## ELECTRICITÉ: 60% des équipements haute tension sont fabriqués localement



Les équipements du réseau électrique national de haute tension, sont fabriqués avec un taux d'intégration nationale de 60%, a indiqué hier à Alger le P-dg du Groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab. Lors de son inauguration de la 2ème édition du Salon de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER), M. Arkab a fait savoir que ce taux a été atteint grâce au plan national lancé en 2011 pour la réalisation de lignes à haute tension en s'appuyant sur une main-d'œuvre algérienne et des équipements produits localement.

Ce taux d'intégration comprend la main-d'œuvre algérienne, ainsi que les câbles et les pilonnes de haute tension qui sont fabriqués également localement.

De plus, le premier responsable du groupe public a indiqué que les isolateurs électriques seront également fabriqués localement tout comme les transformateurs de puissance (jusqu'à 60 kilovolts).

«Nous avons actuellement un réseau de 30.000 km de réseau électrique de haute tension à travers le pays et plus de 370 postes de haute tension et de très haute tension», a-t-il également souligné.

Cela devra participer, a-t-il poursuivi, à réduire la facture des importations d'équipements et d'accessoires électriques. Lors d'un point de presse, en marge de sa visite, M. Arkab est revenu sur l'appel d'offres par voie de mise aux enchères pour la production de 150 MW à partir de l'énergie solaire dans plusieurs localités du sud du pays.

A ce sujet, il a précisé que les attributions des marchés se fera «d'ici mars à avril prochains» pour un début des travaux de réalisation dès l'été 2019.

Cet appel d'offres porte sur la réalisation de sept (7) centrales situées dans les régions du Sud du pays, afin de couvrir les besoins énergétiques des activités des opérateurs dans ces localités à fort potentiel agricole.

Concernant la réduction de la consommation de gaz naturel pour la production électrique du pays, le même responsable a fait savoir que l'Algérie possède actuellement plusieurs centrales à cycle combiné qui consomment 30% de gaz naturel en moins.

Le principe de ces centrales consiste à utiliser de la vapeur d'eau pour produire de l'énergie électrique grâce à des turbines à vapeur, a-t-il expliqué, précisant que le réseau national comprend cinq (5) centrales de ce type et que six (6) autres intégreront le réseau dans les années à venir.

Actuellement, près de 98% de la production électrique nationale provient du gaz naturel.

Par ailleurs, lors de sa visite aux différents stands du SEER, M. Arkab s'est enquis des niveaux d'intégration des produits des entreprises nationales, activant dans la fabrication d'équipements électriques industriels et domestiques. Il les a ainsi appelés à hisser leurs taux d'intégration en s'appuyant notamment sur les petites et moyennes entreprises locales pour densifier le tissu industriel du secteur.

Pour rappel, plus de 120 exposants nationaux et internationaux prennent au SEER qui se tient du 10 au 13 février. En marge du salon, des conférences seront animées par des spécialistes, tandis que des clubs scientifiques seront organisés par des étudiants qui viendront enrichir le salon en termes de réflexions et d'actualités dans le domaine des énergies du futur.

Les thématiques qui seront présentées concernent l'éclairage économique, l'efficacité énergétique du bâtiment et le compteur électrique intelligent.

En outre, un projet «Tipasa Smart-city» sera présenté par l'Unité de développement des équipements solaires du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER).

APS

## SELON L'ONS:

## Le taux de chômage en Algérie à 11,7% en septembre 2018

Le taux de chômage en Algérie a atteint 11,7% en septembre 2018, contre 11,1% en avril 2018, soit une augmentation de 0,6 point entre ces deux périodes, mais une stagnation par rapport à septembre 2017 (11,7% également), a appris hier l'APS de l'Office national des statistiques (ONS).

Le nombre de la population en chômage a ainsi été estimé à 1,462 million de personnes en septembre dernier, contre 1,378 million de personnes en avril 2018 et 1,440 million de personnes en septembre 2017.

Le taux de chômage a augmenté chez les hommes passant de 9% en avril 2018 à 9,9% en septembre 2018, précise l'Office.

Chez les femmes, le chômage a connu une très légère baisse passant de 19,5% en avril 2018 à 19,4% en septembre 2018.

Des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu, précisent les résultats de l'enquête réalisée par l'ONS intitulée «activités, emploi et chômage en septembre 2018». Concernant le taux de chômage des jeunes de la tranche d'âge 16-24 ans, il a atteint 29,1% en septembre dernier contre 26,4% en avril 2018 (hausse de 2,7 points), et 28,3% en septembre 2017. Pour cette tranche d'âge, le taux de chômage a atteint 24,6% chez les hommes et 51,3% chez les femmes. Quant au taux de chômage des adultes (25 ans et plus), il a été de 8,9% en septembre 2018, avec 7,4% chez les hommes et 15,2% chez les femmes. Par ailleurs,

la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait ressortir que 668.000 chômeurs n'ont aucun diplôme, soit 45,7% de l'ensemble des chômeurs. En outre, sur l'ensemble de la population en chômage, les diplômés de la formation professionnelle en constituent 26,4% (386.000 chômeurs), alors que les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 27,9% (408.000 chômeurs) En moyenne, plus d'un chômeur sur deux (56,9%) est un chômeur de longue durée, cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus. Les chômeurs sont toutes les personnes âgées de 16 à 59 ans, sans travail et qui ont déclaré être disponibles pour travailler et ont entrepris des démarches, sur la période considérée, en vue de trouver un emploi.

## Plus de 67% de la main-d'œuvre constitués de salariés

Sur un autre plan, l'ONS signale qu'en septembre dernier, le nombre de la population active a atteint 12,463 millions de personnes contre 12,426 millions en avril 2018 (contre 12,298 millions en septembre 2017).

La population active (ou force de travail) est l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient en chômage.

Selon l'ONS, la situation du marché du travail en septembre 2018 s'est caractérisée essentiellement par une augmentation «relativement timide» (+0,3%) du volume de la population active par rapport à avril 2018, avec un

solde positif de 37.000 personnes. Cette augmentation est la résultante d'un léger recul du volume de la population pourvue d'un emploi, associée à une augmentation du volume de la population qui est à la recherche d'un emploi au cours de cette même période avec un accroissement de 84.000 personnes.

Quant à la population occupée (personnes ayant un emploi), elle a été estimée à 11,001 millions de personnes en septembre dernier contre 11,048 millions de personnes en avril dernier, soit une baisse de 47.000 personnes, note l'ONS qui relève que cette baisse est observée essentiellement dans le secteur privé. La population occupée est composée de 9,04 millions d'hommes (82,2% de la main-d'œuvre totale) et de 1,961 million de femmes (17,8%). L'ONS note également que près de sept (7) occupés sur dix (10) sont salariés (67,3%), tout en observant que cette part est plus importante auprès des femmes avec un taux de 76,8%.

En outre, les résultats de l'enquête font ressortir que 16,1% de la main-d'œuvre totale exerce dans le secteur du BTP (construction), 16,1% également dans le commerce, 15,8% dans l'administration publique hors secteur sanitaire, 14,4% dans le secteur de la santé et l'action sociale et 11,7% dans le secteur des industries manufacturières.

Par secteur juridique, il est constaté que le secteur privé absorbe 62,8% de l'emploi total avec 6,911 millions de personnes employées, contre 37,2% pour le secteur public qui emploie 4,09 millions de personnes.

## ORAN: Projet de réalisation d'une plage artificielle à El Manar (Arzew)

Un projet d'aménagement de la plage «El Manar» (ex Saint Michel) sur la corniche d'Arzew en une plage artificielle a été proposé récemment par un investisseur aux autorités locales et centrales du pays, a-t-on appris auprès de la direction du tourisme de la wilaya d'Oran. Le dossier technique de ce projet d'investissement de type balnéaire est à l'étude au niveau des services techniques de plusieurs directions de l'exécutif de la wilaya, a indiqué Mourad Boujenane, chef de service chargé du contrôle et du suivi des activités touristiques au niveau de la direction du tourisme, soulignant que le projet d'aménagement de cette crique, située à l'Est d'Arzew, en «plage artificielle» est le premier du genre en Algérie.

Ce projet consiste en l'aménagement de la plage «El Manar» sur un périmètre de 5.000 mètres carrés dans le cadre de l'extension des activités hôtelières et touristiques.

Une aire balnéaire située sur le prolongement d'une plage voisine, a déclaré à l'APS, un investisseur algérien, Chaâbane Belazzoug, qui fait partie du groupe «Plaza».

Cette plage sera pourvue d'une rampe avec accès, d'un solarium avec transat, d'une zone d'animation et autres activités touristiques de premier ordre.

«Les estivants bénéficieront des services d'un établissement hôtelier de catégorie 4 étoiles (80 chambres et 36 appartements) avec piscine relevant de notre groupe, qui sera inauguré prochainement», a-t-il souligné, indiquant que ce projet de plage artificielle est situé dans le voisinage immédiat de cette structure hôtelière.

Le groupe «Plaza» dispose d'une station balnéaire à Ain El Turck «Palm Beach», d'hôtels à Oran et à Alger et projette de réaliser un complexe de thalassothérapie dans la zone de Kristel à l'Est d'Oran.

## CHLEF: Rencontre de formation en gynécologie et obstétrique au profit des médecins généralistes

Une rencontre de formation en gynécologie et obstétrique a été organisée, samedi à Chlef, au profit des médecins généralistes, appelés à s'enquérir des dernières nouveautés et techniques en cours dans le domaine.

Organisée par l'association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, la rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue des médecins généralistes, visant l'actualisation de leurs connaissances, tout en les informant des résultats des dernières recherches du domaine médical, a indiqué le président de l'association organisatrice, Ahmed Benkhaled. Les participants à cette formation, dont des sages femmes, ont examiné les dernières évolutions en cours dans le domaine de la gynécologie et obstétrique, notamment concernant le suivi des femmes enceintes et des complications éventuelles liées à leur état, par, entre autres, la présentation de cas d'expériences vécues, par eux, durant leur cursus professionnel.

De nombreux médecins participants, rencontrés par l'APS, à cette occasion, ont salué l'organisation de ce type de rencontres, constituant, pour eux, «une fenêtre ouverte sur les recherches et développements en cours, dans le domaine, au double plan national, (considérant la participation de médecins d'Alger et de Sidi Bel-Abbès) et mondial», ont-ils souligné.

Pour le Dr Boutine Fatima, il s'agit là d'une opportunité, pour «réactualiser mes connaissances en matière de gynécologie et obstétrique» a-t-elle dit, tout en rencontrant des spécialistes qui vont contribuer à l'amélioration de mon expérience professionnelle», a-t-elle ajouté.

Des laboratoires pharmaceutiques locaux ont marqué leur participation à cette rencontre, par une exposition mettant en exergue les derniers médicaments en cours dans les domaines de la gynécologie et obstétrique.

## TIZI-OUZOU: Des transporteurs privés de voyageurs contre le brevet professionnel

Des transporteurs privés de voyageurs ont enclenché hier un mouvement pour contester le brevet professionnel, a-t-on constaté.

La quasi totalité des transporteurs exerçant sur les différentes lignes urbaines et suburbaines de la wilaya ont répondu à l'appel à une journée de grève générale lancée par un collectif des transporteurs de voyageurs et initiée en collaboration avec le Collectif d'aide à la micro entreprise et le bureau local de l'Union générale des commerçants et artisans algériens.

Par cet arrêt de travail, les grévistes ont tenu à protester contre le brevet professionnel exigé aux transporteurs qui doivent suivre une formation pour son obtention et qui entrerait en vigueur à partir de cette année, a-t-on appris auprès des concernés.

Les stations de transport et les différentes gares intermédiaires de la wilaya ont été désertées par les transporteurs. De nombreux citoyens n'ont pas pu se déplacer alors que, dans certaines localités notamment



Tadmait, Draa Ben Khedda et Oued Aussi, des citoyens ont pu voyager grâce au train, a-t-on également constaté. L'entreprise publique de transport urbain de Tizi-Ouzou

assure la liaison entre les différentes stations du chef-lieu.

Contactée par l'APS, la direction locale des Transports n'était pas joignable en début de matinée.

## BATNA: Plus de 4 milliards DA pour la mise à niveau des routes dans la wilaya

Une enveloppe financière de plus de quatre (04) milliards de dinars a été réservée pour la mise à niveau des réseaux routiers à travers la wilaya de Batna, a annoncé, le wali, Abdelkhalek Sayouda.

Le même responsable a précisé samedi à l'APS que ce budget, puisé du Fonds commun des collectivités locales (FCCL), du budget de wilaya, des programmes sectoriels et des plans communaux de développement (PCD), prendra en charge 40 opérations de maintenance, et de modernisation de routes nationales et autres chemins de

wilaya et de commune ainsi que la mise à niveau de certains axes routiers urbains. Les entreprises chargées de ces travaux ont été déjà désignées, a fait savoir le chef de l'exécutif local, affirmant que la situation des routes de la wilaya connaîtra «une nette amélioration d'ici à la prochaine saison estivale».

Le lancement de ces opérations a eu lieu la semaine passée depuis la commune de Chemora, sur la route nationale RN87, sur un linéaire endommagé de 8 km, scindé en 2 segments (5km et 3km) pour un montant de 170

millions DA, a rappelé le même responsable, affirmant que les travaux de mise à niveau devront être réceptionnés «dans un délai de 4 mois». Les travaux ciblant d'autres routes programmées dans ce sens seront lancés «dans les quelques jours à venir», selon le même responsable qui a précisé que ces opérations visent l'amélioration des services au profit des usagers des routes à travers la wilaya.

De sa part le directeur des Travaux publics, Ahmed Gasmî a rappelé que plusieurs opérations de modernisation et de

mise à niveau du réseau routier à travers les différentes communes de la wilaya et de désenclavement de plusieurs localités (dédoublage de la RN3 entre Ain Touta et les limites administratives avec Biskra sur 15,5km et la RN28 sur 17km) avaient été inscrits durant l'année 2018.

Les travaux sont en cours actuellement sur plusieurs axes routiers dont celui reliant Tazoult à Larbaâ sur 23km et qui figuraient depuis plusieurs années, parmi les revendications «pressantes» des citoyens des deux localités.

## SOUK AHRAS: Hausse «appréciable» du volume d'eau des trois barrages

Le volume d'eau des trois barrages de la wilaya de Souk Ahras a connu une augmentation «appréciable» suite aux récentes chutes de neige et de pluie, a-t-on appris samedi d'un cadre de la direction des ressources en eau (DRE).

Le barrage d'Ain Delia (85 millions m3) dont son volume qui ne dépassait pas les 4 millions m3 au début de l'année en cours a atteint actuellement 30 millions m3, a précisé à l'APS le chef du service de la mobilisation des ressources en eau au sein de cette direction, Salah Eddine Aouedi, indiquant que la fonte des neiges recouvrant les monts de la wilaya est en mesure de doper cet ouvrage hydraulique de 4 à 6 millions m3 supplémentaires.

Le même responsable a rappelé que 65.000 m3 du barrage d'Ain Delia sont destinés à l'alimentation quotidienne en eau potable de diverses communes de la wilaya dont 30.000 m3 sont réservés au chef-lieu de wilaya, 4.000 m3 consacrés à la commune de Sedrata et 1.000 m3 pour celle de Mechroha.

Le même barrage assure également l'approvisionnement en cette ressource vitale des communes d'Ouenza et d'El Aouinet (Tébessa) par la mobilisation de 12.000 m3/jour, tandis que 11.000 m3 sont affectés au bénéfice des habitants de plusieurs localités de la wilaya d'Oum El Bouaghi dont celles d'Ain Beida, d'Ain Babouche, de Berriche en plus du chef-lieu de wilaya, a encore indiqué la même source.

D'une capacité de stockage de 152 millions m3, le volume du barrage de Forum El Khanga, destiné à l'irrigation agricole, a enregistré de son côté une hausse «sensible» passant de 25 millions m3 avant les chutes de neige et pluie à 45 millions m3 recensés jusqu'à présent, a-t-il fait savoir.

Les dernières chutes de neige et pluie ont eu aussi un impact positif sur l'amélioration du volume d'eau du barrage d'Ouedjet Melag (150 millions m3) qui a atteint 90 millions m3 contre 50 millions m3 dénombrés auparavant, selon les services de la DRE. Par ailleurs, des

travaux sont en cours pour le parachèvement du barrage d'Oued Djedra (35 millions m3) dont le taux d'avancement du projet a atteint 80 %, a-t-il signalé, notant que l'augmentation du volume d'eau dans l'ensemble des barrages de la wilaya de Souk Ahras, permettra d'assurer une alimentation régulière des habitants en cette ressource vitale.

Afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable dans cette wilaya et atteindre les 24/24 heures, les travaux sont en cours pour le forage de quatre (4) puits profonds (500 mètres de profondeur) dans la localité de Taoura d'un débit évalué entre 30 et 50 litres par seconde, ont indiqué les responsables de l'agence nationale des ressources hydrauliques (antenne régionale de Constantine), chargée de la gestion du bassin hydrique de Taoura en plus du lancement du forage de deux (2) autres puits profonds au bassin hydrique de M'daourouch, financés par le Fonds nationale de l'eau.

## CANCER: Faire suivre le dépistage par une prise en charge thérapeutique, une obligation

Le dépistage d'un cancer doit être systématiquement suivi en cas de diagnostic positif d'une prise en charge thérapeutique du patient, a indiqué samedi à Tizi-Ouzou le président de la conférence des doyens des facultés de médecine et membre du comité de coordination du plan national anti-cancer, le Professeur Salah-Eddine Bendib.

Intervenant lors de la deuxième journée de formation continue en cancérologie, organisée au siège de l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi-Ouzou par la Société algérienne de formation continue en cancérologie (SAFCC), le Pr. Bendib a souligné que «tout dépistage organisé exige la mise en place d'un réseau de prise en charge identifié».

Qualifiant de «faute éthique grave» d'organiser une opération de dépistage et dire à une patiente chez laquelle on a découvert cette pathologie «vous avez un cancer du sein, débrouillez-vous pour vous soigner», ce spécialiste a indiqué que le plan national anti-cancer 2015/2019, qui prévoit le lancement à travers le territoire national le «dépistage organisé» basé sur la formation, une deuxième lecture des résultats par un centre spécialisé et une prise en charge thérapeutique, «exige pour toute opération de ce genre, l'identification de tout le réseau pour une prise en charge parfaite et complète du patient». S'adressant à ses collègues, aux autorités locales et aux représentants du mouvement associatif, présents à cette rencontre à laquelle a pris part le wali Abdelhakim Chater, le Pr. Bendib a exprimé la disponibilité du comité de coordination du Plan national anti-cancer à aider la wilaya de Tizi-Ouzou à mettre en place un dépistage organisé du cancer du sein, si les moyens



humains et matériels nécessaires sont réunis conformément au cahier des charges régissant cette opération (conformément au plan national anti-cancer).

Le Pr Bendib a rappelé, que le premier dépistage organisé du cancer du sein a été lancé le 2 février dernier dans la wilaya de Biskra.

Il sera prochainement étendu à quatre autres zones pilotes retenues dans le plan national anti-cancer, à savoir Laghouat qui est déjà programmée pour le 12 de ce même mois, puis Tipasa, Tlemcen, Maghnia, Constantine et Jijel.

«Ces dépistages organisés qui toucheront des femmes âgées entre 40 et 69 ans seront progressivement étendus à l'ensemble du territoire national», a-t-il dit.

Lors de cette rencontre les différents intervenants, qui ont déploré un diagnostic tardif du cancer du sein, ont rappelé

que cette pathologie est la première cause de mortalité chez la femme et que 12 000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, M. Chater a indiqué que sur 1 200 nouveaux cas de cancer déclarés annuellement, environ 400 sont des cancers du sein.

L'ensemble des intervenants ont insisté sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein pour augmenter les chances de guérison. A ce propos il a été souligné que neuf cancers du sein sur 10 guérissent lorsqu'ils sont diagnostiqués et pris en charge dès apparition de la maladie. Le chef de service oncologie au Centre Pierre et Marie Curie (Alger), le Pr. Kamel Bouzid a relevé que le diagnostic et la prise en charge précoce du cancer du sein «permet d'avoir un traitement curatif qui évite la mutilation (ablation du sein)

mais aussi de réduire le coût de la prise en charge thérapeutique d'un cas au stade avancé de la maladie, voire métastatique, évalué à plus de 10 millions de DA par an et par personne contre 600 000 DA pour un cancer pris en charge juste après son apparition.» Le président SAFCC, Dr.

Salah Laouar Abdelhamid, a indiqué que le diagnostic tardif du cancer en Algérie est dû essentiellement à «l'absence d'information sur le dépistage et la non généralisation de ce dernier à l'ensemble du territoire national». Cette situation peut changer, a-t-il dit, «grâce au Plan national anti-cancer et à la nouvelle loi sanitaire qui sont les outils institutionnels très importants qui permettent aux professionnels de la santé de travailler dans un cadre organisé et de mener des actions coordonnées avec des objectifs bien définis».

## INTEMPÉRIES: Le corps inerte du pompier disparu à Bouira repêché



Le corps sans vie du pompier Mohamed Achour disparu après avoir été emporté par des eaux pluviales à la cité des 250 logements de la ville de Bouira, a été retrouvé et repêché hier par les éléments de la protection civile après plus de quinze jours de recherches, a indiqué à l'APS le directeur de la Protection civile de Bouira, le colonel Khelifa Moulay.

«Le corps du pompier disparu Mohamed Achour a été retrouvé ce matin (dimanche à 10h)», a précisé le colonel Khelifa.

Selon les détails fournis par le chargé de la communication de la direction générale de la protection civile (DGPC), le capitaine Nassim Bernaoui, le corps de l'agent de la protection civile a été retrouvé au niveau du déversoir d'Oued D'hous à la sortie sud de la ville de Bouira et ce, après plus de 15 jours de recherches lancées par près de 1000 agents de la protection civile, dont des plongeurs et des équipes cynotechniques. «Le corps a été repêché et transféré à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de la ville», a indiqué le capitaine Bernaoui à l'APS.

## BORDJ BOU-ARRERIDJ: Lancement de l'opération vaccination contre la peste des petits ruminants



L'opération de vaccination du cheptel contre la peste de petits ruminants vient d'être lancée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj après la réception d'un quota de 50 000 doses de vaccin contre cette épidémie, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale des services agricoles. Cette opération pour laquelle 200 vétérinaires sont mobilisés se concentrera dans un premier temps sur les communes les plus affectées par cette zoonose et plus particulièrement celles limitrophes des wilayas de Bouira, M'sila, Sétif et Bejaïa selon la même source qui a affirmé que cette action vise à faire barrage à la propagation de cette maladie et à protéger les régions intérieures de la wilaya.

La direction des services agricoles s'attend également à recevoir un deuxième quota de 50 000 vaccins supplémentaires dans les jours à venir.

Cette quantité va permettre de prémunir l'intégralité du cheptel de la fièvre aphteuse qui, rappelle-t-on, a causé la mort de 600 têtes dans cette wilaya durant ces derniers semaines, a-t-on ajouté.

La même source a tenu à rappeler «qu'aucun cas de peste des petits ruminants n'a été signalé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj depuis l'apparition de cette maladie sur le territoire national», mettant en avant toutes les mesures prises pour lutter contre la propagation de la peste des petits ruminants mais aussi de la fièvre aphteuse.

Il est à noter que près de 13000 têtes ovines et bovines ont été vaccinées entre mars et octobre 2018 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj qui recense près de 19000 bovins et 35000 ovins et caprins.

APS

## POUR MIEUX LUTTER CONTRE LE CANCER: Appel à asseoir les mécanismes de coordination entre les CAC du pays

Les participants au 1er séminaire international du centre anti-cancer CAC de Sétif ont appelé samedi lors de la clôture de cette manifestation scientifique, à trouver des mécanismes de coordination entre les différents CAC du pays «pour mieux lutter contre cette maladie».

Cette démarche «à concrétiser sur le terrain», permettra la rationalisation des dépenses mobilisées par le trésor public pour traiter les pathologies cancéreuses, ont souligné des experts au terme de ce séminaire international organisé à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la lutte contre le cancer et l'évaluation du plan national de lutte contre cette maladie (2015-2019) à l'université Ferhat Abbès (Sétif) à l'initiative du CAC de Sétif en collaboration avec l'univer-

sité et le directeur du registre du cancer, le professeur Mokhtar Hamdi Chérif et l'association locale «Ennour» pour la lutte contre le cancer. La prévention demeure primordiale pour réduire cette maladie, ont insisté dans leurs recommandations les professeurs, spécialistes et autres partenaires dans le domaine de lutte contre le cancer, venus de France, de la Tunisie, de l'Arabie Saoudite et de plusieurs universités du pays. Outre la généralisation de la formation continue à tous les niveaux (pour les médecins, infirmiers et psychologues), les participants à ce séminaire international ont recommandé l'adoption de commissions mixtes spécialisées comme mesure préliminaire pour une meilleure prise en charge des malades atteints du cancer.

A cette occasion, le président du

séminaire, également chef service d'oncologie au CAC de Sétif, le professeur Hocine Adlène Dib a rappelé «les pas géants» réalisés par l'Algérie dans le domaine de la lutte contre cette maladie notamment dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019 à travers la réalisation d'un nombre important de CAC en plus d'autres acquis de grande importance.

Ce séminaire médical de 2 jours tenu à la salle des conférences Mouloud Kacem Nait Belkacem de l'université Ferhat Abbès a été une occasion pour débattre plusieurs thèmes en rapport avec «la stratégie de gestion des CAC dans le pays», «les nouveautés réalisées à l'échelle mondiale dans le domaine du cancer du sein, et des poumons entre autres» et ce dans le cadre d'ateliers et communications.

## TANZANIE:

## Le Parlement tanzanien approuve la transformation de cinq réserves animalières en parcs nationaux

Le Parlement tanzanien a approuvé samedi la transformation de cinq réserves animalières en parcs nationaux.

L'agrément, délivré dans la capitale Dodoma, porte désormais à 22 le nombre total de parcs nationaux gérés par l'Autorité des parcs nationaux de Tanzanie (TANAPA).

Les législateurs ont unanimement approuvé la transformation des réserves animalières de Biharamuro, Burigi, Kimisi, Ibanda et Rumanyika en parcs nationaux.

Job Ndugai, président de l'Assemblée nationale, a décrit ce changement de statut des cinq réserves animalières comme un «nouveau jalon dans la conservation de la faune et de la flore» du pays.

La TANAPA gère les 17 parcs nationaux du pays qui couvrent environ 15% du territoire, et est chargée de préserver et gérer la faune sauvage en Tanzanie, et de faire respecter les lois et réglementations en vigueur dans ce secteur.

L'Autorité gère également la biodiversité du pays en protégeant et préservant la flore et la faune. Cependant elle n'a pas de mandat sur les réserves animalières.

## INDE:

## 47 personnes trouvent la mort après consommation de boissons frelatées

Au moins 47 personnes sont mortes dans le nord de l'Inde après avoir consommé des boissons frelatées, ont indiqué samedi soir les autorités locales.

Selon ce bilan, 36 personnes sont mortes dans le district de Saharanpur, dans l'Etat d'Uttar Pradesh et 11 autres dans les districts voisins de Kushinagar et Haridwar, dans l'Etat l'Uttarakhand. Les victimes auraient pris du vin mélangé à de l'alcool méthylique, un produit toxique, a précisé le directeur général de la police d'Uttarakhand, Anil Raturi.

Plus d'une douzaine de responsables du département des accises de l'Etat du district de Haridwar ainsi que quatre policiers ont été suspendus à la suite de cet incident, a-t-il fait savoir.

## CANADA:

## 3 morts et onze blessés dans l'incendie d'un appartement au Québec

Trois personnes ont été tuées et onze autres blessées dans un incendie survenu samedi matin dans un appartement de Longueuil, dans la province canadienne du Québec, a rapporté samedi soir la chaîne CTV News.

L'incendie s'est déclaré dans un immeuble comptant plusieurs dizaines d'appartements vers 10h du matin heure locale.

Quatorze personnes ont été transportées à l'hôpital, où un couple âgé d'une quarantaine d'années et une femme d'une soixantaine d'années sont décédés.

Luttant contre des vents violents, les pompiers ont mis plus de sept heures pour éteindre l'incendie.

## ITALIE:

## Un premier tronçon du pont de Gênes est à terre

Le premier tronçon du pont Morandi à Gênes a touché terre samedi soir après avoir été découpé et très lentement descendu, une manœuvre délicate qui marque le début du démantèlement de cet ouvrage dont l'écroulement partiel avait fait 43 morts en août.

Il a fallu toute la journée de vendredi et une partie de la nuit pour découper ce segment de 36 mètres de long, 18 mètres de large et près de 1.000 tonnes.

Il a ensuite fallu 10 heures pour le déposer 48 mètres plus bas, à une vitesse d'environ 5 mètres par heure encore ralentie par le vent dans l'après-midi.

Le lourd tronçon doit désormais être utilisé comme contrepoids pour les opérations de démontage des autres portions de route, avant une destruction des piliers à la dynamite.

Le démantèlement complet du pont devrait durer au moins six mois, avec une soixantaine de personnes s'activant jour et nuit sur le chantier pour respecter les délais et passer à la reconstruction. Le gouvernement a promis que le nouveau viaduc autoroutier en acier et en béton, dessiné



par l'architecte italien Renzo Piano, serait ouvert à la circulation en avril 2020. Le 14 août 2018, une partie du pont Morandi, du nom de l'architecte qui l'a conçu dans les années 1960,

s'était subitement effondrée, entraînant dans sa chute véhicules et passagers, locaux comme étrangers, travailleurs ou sur la route des vacances, parmi lesquels quatre enfants.

## HAÏTI:

## 4 morts et 9 blessés dans une collision entre un blindé de l'ONU et un véhicule de transport en commun

Quatre personnes ont été tuées et neuf autres blessées samedi soir à Port-au-Prince dans un accident de la circulation impliquant un blindé des Nations unies, selon les bilans fournis par la police nationale d'Haïti (PNH) et l'ONU.

Le véhicule de la mission des Nations unies pour l'appui à la justice (Minujusth) aurait, selon les témoins, perdu l'usage des freins alors qu'il circu-

lait sur l'un des principaux axes de la capitale. Le blindé serait alors entré en collision avec un tap-tap, véhicule de transport en commun haïtien.

Une enquête est en cours pour déterminer les causes précises de l'accident.

«Quatre passagers du tap-tap ont été tués et plusieurs autres ont été blessés dans l'accident», a indiqué à l'AFP Gary Desrosiers, porte-parole

de la PNH. «Parmi les blessés figurent deux policiers Minujusth qui se trouvent actuellement dans le coma et un policier haïtien, qui accompagnait les forces de l'ONU dans le blindé» a-t-il précisé. La Minujusth a précisé dans un communiqué publié dans la nuit de samedi à dimanche, qu'un citoyen haïtien et huit policiers des Nations unies font actuellement l'objet de soins. La mission onusienne a été déployée en

Haïti en octobre 2017 pour succéder à la mission des Casques bleus (Minustah) créée en 2004 suite à l'éviction du président Jean-Bertrand Aristide sous la pression d'une insurrection armée et d'une révolte populaire. Le mandat de la mission, qui compte actuellement 995 policiers, prévoit une diminution progressive de ses effectifs jusqu'à la fin de son mandat prévu pour octobre 2019.

## AFRIQUE:

## L'Unicef appelle à aider 13,5 millions d'enfants africains déplacés

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a lancé samedi, à la veille du 32e sommet de l'Union africaine (UA), un appel aux gouvernements africains et du reste du monde pour défendre les droits de quelque 13,5 millions d'enfants déplacés sur le continent. «La majorité des migrants africains se déplacent à l'intérieur de l'Afrique. Bien que la plupart de ces déplacements soient normaux et réguliers, des causes profondes et négatives constituent un facteur principal des migrations irrégulières à tra-

vers le continent», a rappelé la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore. Elle a insisté sur «l'importance à la fois des actions nationales et des coopérations au niveau régional et international en la matière».

Selon les données officielles, les enfants représentent près d'un quart des migrants en Afrique, soit un pourcentage deux fois plus élevé que la moyenne mondiale, tandis que 59% des 6,8 millions de réfugiés africains sont des enfants. Cet appel à défendre les droits de ces 13,5 millions d'enfants

déplacés sur le continent africain a été lancé par l'Unicef à la veille du 32e sommet de l'UA qui s'ouvre dimanche à Addis Abeba. «A l'occasion de ce sommet, les dirigeants de l'UA ont une occasion formidable de montrer au reste du monde une meilleure façon de renforcer la protection des enfants déracinés et de les soutenir», a lancé Mme Fore aux dirigeants africains qui se réunissent dimanche et lundi dans la capitale éthiopienne pour un sommet centré sur les déplacements irréguliers.

## VATICAN:

## Le pape exhorte les fidèles à prendre conscience de «leurs péchés contre l'environnement»

Le pape François du Vatican a exhorté samedi les fidèles à prendre conscience de «leurs péchés contre l'environnement», ont rapporté des sources proches de la cité du Vatican.

«Les fidèles s'accusent rarement lors du sacrement de réconciliation (confession) d'avoir fait violence à la nature, à la terre et à la création», a déploré le pape François, en recevant des experts en théologie morale.

«Nous n'avons pas encore

conscience de ce type de péchés», a-t-il encore regretté, évoquant «le cri de la terre, violée et blessée de mille manières par une exploitation égoïste».

«La dimension écologique est une composante imprescriptible de la responsabilité de chaque personne et de chaque nation», a insisté le pontife argentin, qui avait consacré en 2015 l'encyclique «Laudato si» à la sauvegarde de la planète. La violence contre l'environnement est passible de sanc-

tions et de poursuites judiciaires dans de nombreux pays du monde. De nombreuses vies humaines ont perdu la vie à travers le monde à cause de la pollution et les émanations de gaz à effet de serre. L'enjeu de la pollution est pour beaucoup de gouvernements le danger numéro un qui guette la vie des citoyens. Toutefois, la conscience des citoyens n'est pas encore au niveau souhaité, déplore-t-on.

RUSSIE:

## Un archipel arctique russe décrète l'état d'urgence face à une invasion d'ours polaires

Un archipel arctique russe a décrété samedi l'état d'urgence face à une invasion de dizaines d'ours polaires agressifs, des animaux affectés par le réchauffement climatique et la fonte des glaces, qui attaquent les gens dans la rue et font intrusion dans les immeubles d'habitation, selon les autorités régionales.

L'archipel de Nouvelle-Zemble (nord-est de la Russie) -- dont la population est estimée à environ 3.000 habitants -- est confronté à ce phénomène depuis décembre, expliquent les autorités régionales dans un communiqué.

«Je suis sur la Nouvelle-Zemble depuis 1983, mais je n'ai jamais vu une invasion si massive des ours polaires», assure le chef de l'administration de l'archipel, Jigancha Moussine.

Une cinquantaine d'ours polaires rendent régulièrement visite à Belouchia Gouba, le plus grand village de l'archipel où est basée une garnison militaire russe, certains animaux faisant preuve d'un «comportement agressif», lui fait écho son adjoint, Alexandre Minaïev. «Ils attaquent les gens et pénètrent dans des immeubles d'habitation et de service», précise-t-il. «Entre six et dix ours polaires se trouvent en permanence sur le territoire du village», selon M. Minaïev.

«Les gens sont effrayés, ils ont peur de sortir de la maison (...), les parents ont peur de laisser leurs enfants aller à l'école», a-t-il souligné.

Les ours polaires sont victimes du réchauffement global, et la fonte des glaces dans l'Arctique les force à passer plus de temps à la



recherche de nourriture. Ils sont reconnus comme espèce en danger et la chasse des ours polaires est interdite en Russie.

Pour l'heure, les autorités cherchent à chasser les ours polaires des immeubles d'habitation à l'aide de véhicules de patrouille et de chiens. «Mais ces mesures ne font pas l'effet recherché», ajoute le communiqué. Si le recours aux signaux lumineux et sonores n'aide pas à régler le problème, «l'abattage des animaux pourrait être la seule mesure qui s'imposera pour assurer la sécurité» des habitants,

poursuit-on de même source. Pour le moment, l'agence fédérale russe chargée de la surveillance de l'environnement refuse d'autoriser l'abattage des «animaux les plus agressifs», précise le communiqué.

Mais elle a décidé d'envoyer sur l'archipel une commission pour faire une évaluation de la situation.

En janvier, le ministère russe de la Défense avait annoncé que plus de 400 anciens bâtiments militaires soviétiques avaient été démolis en 2015-2018 sur la Nouvelle-Zemble puisque des ours polaires «s'y étaient installés».

CHINE:

## 5 morts et 4 blessés dans un carambolage

Cinq personnes ont été tuées et quatre autres blessées dimanche dans une collision entre 23 véhicules sur une autoroute de la province chinoise de l'Anhui, a-t-on annoncé de source policière.

Le carambolage s'est produit sur la section Anqing de l'autoroute Yuexi-Wuhan, reliant la partie sud-ouest de l'Anhui à Wuhan, capitale de la province du Hubei (centre), selon la police de la circulation de la ville d'Anqing. Quatre personnes ont trouvé la mort dans l'accident et une autre est décédée peu après son admission à l'hôpital.

## Chine: 11 morts dans deux accidents de la circulation

Onze personnes ont été tuées et neuf autres blessées dans deux accidents de la circulation survenus dans la province chinoise de l'Anhui (est), ont annoncé hier les autorités locales.

Un premier accident est survenu sur une autoroute du district de Lujiang à Hefei, capitale de la province.

Six personnes ont été tuées et cinq autres blessées à la suite d'une collision entre un minibus et une voiture sur une autoroute, selon la police.

En outre, une collision entre 23 véhicules sur une autoroute de l'Anhui a fait cinq morts et quatre blessés.

Le carambolage s'est produit sur la section Anqing de l'autoroute Yuexi-Wuhan, reliant la partie sud-ouest de l'Anhui à Wuhan, capitale de la province du Hubei (centre), selon la police de la circulation de la ville d'Anqing.

Quatre personnes ont trouvé la mort sur les lieux de l'accident et une autre est décédée peu après son admission à l'hôpital.

## INCENDIE À PARIS: Une suspecte placée en détention provisoire

Une femme soupçonnée d'avoir déclenché l'incendie d'un immeuble qui a fait dix morts dans la nuit de lundi à mardi à Paris a été mise en examen (inculpée) vendredi et placée en détention provisoire, ont rapporté samedi des médias citant le parquet de Paris.

Cette quadragénaire a été mise en examen pour «destruction par incendie de nature à créer un danger pour les personnes» et «destruction par incendie ayant entraîné la mort». La garde à vue de la suspecte, qui habitait dans l'immeuble incendié, avait été interrompue mardi afin de lui faire subir un examen psychiatrique.

Son audition avait pu reprendre jeudi.

Elle a nié avoir commis les faits qui lui sont reprochés au cours de la première partie de sa garde à vue.

La mise en cause qui «a effectué treize séjours dans un établissement psychiatrique parisien entre 2009 et 2019, avait été interrompue en état d'ébriété peu après le départ de l'incendie qui a ravagé cet immeuble de l'ouest de Paris», selon les médias.

Son dernier séjour dans un établissement psychiatrique «remontait au mois de janvier écoulé».

Les pompiers avaient mis six heures, mardi, à maîtriser l'incendie, qui s'est déclenché pour une raison encore indéterminée dans un immeuble de huit étages faisant dix morts et des blessés.

Une enquête a été ouverte pour «destruction volontaire par incendie ayant entraîné la mort», et confiée à la police judiciaire, selon le parquet de Paris.

CRIMINALITÉ:

## Le Japon renforce la lutte contre la maltraitance des enfants

Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a promis samedi de lutter contre le nombre croissant de cas de maltraitance à enfants au Japon après la mort d'une fillette de dix ans qui aurait été tuée par son père violent, un fait divers qui a choqué le pays selon des sources médiatiques.

Mia Kurihara a été retrouvée morte dans la salle de bains de son domicile à Chiba près de Tokyo le mois dernier, après avoir lancé de multiples appels à l'aide auxquels les autorités n'ont pas répondu.

Ses parents ont été

arrêtés, soupçonnés d'agression sur leur fille.

Son père l'aurait régulièrement maltraitée et empêchée d'aller à l'école. Un an avant sa mort, la fillette avait demandé à son professeur d'empêcher son père de «la battre et lui donner des coups de pied». Elle avait été placée temporairement sous la protection des services de protection de l'enfance, mais a été rendue à des proches deux mois plus tard.

Puis en mars dernier, elle est retournée vivre chez ses parents. Une vidéo trouvée par la

police sur le téléphone mobile de son père le montre en train de la battre, pendant qu'elle crie «Papa, je suis désolée», ont rapporté des médias locaux. Cette affaire, qui a eu un large retentissement dans les médias, a poussé le gouvernement à prendre des mesures.

«Ce cas douloureux n'est que trop regrettable», a déclaré M. Abe aux membres du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir, assurant que «la protection de la vie des enfants est la responsabilité de nous, adultes».

Le gouvernement a ordonné aux centres

chargés de la protection de l'enfance à travers le pays de s'assurer, dans un délai d'un mois, que tous les enfants soupçonnés d'avoir été maltraités sont en sécurité, a déclaré M. Abe. Il s'est engagé aussi à augmenter de 1.000 le nombre de travailleurs sociaux engagés dans la protection de l'enfance actuellement au nombre de 3.200.

La police a signalé aux services sociaux 80.104 cas de mineurs soumis à de mauvais traitements présumés en 2018, un chiffre en hausse de 22,4% sur un an, selon le Kyodo News.

EBOLA EN RD CONGO:

## 500 morts en six mois

Les victimes de l'épidémie d'Ebola apparue dans l'est de la République démocratique de Congo (RDC) ont dépassé en l'espace de six mois le seuil des 500 morts, a fait savoir samedi le ministre de la santé Oly Ilunga Kalenga.

Le bulletin quotidien du ministère de la Santé rendu public vendredi soir évoque 502 décès exactement.

Le mois de janvier semble le mois qui a connu le plus de cas mortels.

Le nombre de décès est passé en

effet de 400 à 500 morts durant la deuxième quinzaine du mois de janvier. La branche espagnole de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) a souligné samedi que «ces dernières semaines, le nombre de cas d'Ebola a été monté en flèche en plusieurs endroits du Nord Kivu». Le propagation de la maladie d'Ebola a aussi pour raison, explique le ministre de la Santé, les fortes réticences d'une partie de la population envers la prévention, les soins et les enterrements sécurisés

des victimes. C'est notamment le cas à Katwa près de Butembo, nouvel épice de la maladie après Mangina et Beni. «Ce qui est particulier c'est la forme violente de l'expression du déni par certaines catégories de la jeunesse, qui attaquent des centres de santé, des équipes de riposte, et même les familles qui collaborent», a déploré le ministre.

Les cas d'Ebola ont été enregistrés aussi parmi les militaires, a déploré le ministre, soulignant néanmoins que la

plupart des cas enregistrés ont été guéris. «Les grandes villes ont été aussi épargnées», s'est félicité Ilunga.

Il est à souligner que plusieurs pays frontaliers avec la RDC ont pris des mesures et des précautions préventives afin d'éviter la propagation de cette maladie considérée comme étant l'une des plus mortelles.

En 2014, l'épidémie d'Ebola avait tué 11000 personnes, principalement en Sierra Leone, au Liberia et en Guinée.

APS

# ENFANTS : C'EST QUOI UNE BONNE PUNITION ?

*C'est vrai, Il a fait une grosse bêtise. Mais donner une punition n'est jamais agréable. Pourtant cela permet au parent d'affirmer son autorité, et à l'enfant d'identifier sa transgression. Voici comment adopter la bonne attitude.*

## La sanction doit être adaptée à l'âge

Plus l'enfant est jeune : plus la sanction doit être courte. Par exemple : s'asseoir sur une chaise, croiser les bras et attendre votre signal pour se lever est largement suffisant pour un enfant de 3 ans. Pour les plus grands : la punition d'intérêt général est bien adaptée : laver à l'éponge les traits de feutre sur le mur ou mettre la table durant toute la semaine. L'important étant alors de soutenir l'enfant avec un regard bienveillant, en lui montrant les bons gestes avant de le laisser faire seul.

## Il faut prévenir avant de sévir

Bien souvent ce qui peut être vécu comme une bêtise par les adultes n'est qu'une expérience parmi d'autres pour l'enfant... Le prévenir de ce qui l'attend s'il continue lui permet d'identifier l'interdit et d'anticiper les conséquences de son acte. Et si la punition arrive, elle ne sera pas vécue comme un acte démesuré mais comme une limite posée par papa et maman.

«En agissant ainsi vous le sécurisez», encourage Ety Buzyn, psychologue spécialiste de la petite enfance. En revanche, pas d'avertissement sans fin, prévenez deux fois, à la troisième, appliquez la punition, au risque de ne plus être crédible les fois suivantes.

## Toujours parler au nom des deux parents

L'enfant doit comprendre clairement que ses deux parents décident ensemble de la nature de la punition. Y compris quand l'un des deux n'est pas là. «C'est ce que nous appelons dans notre jargon de psy «la triangulation», précise Ety Buzyn. La relation à l'enfant se joue à trois : vous, votre conjoint et l'enfant. Elle lui prouve qu'il n'est pas

soumis qu'à votre seule toute-puissance : «Papa et moi avons déjà discuté de ce point et nous sommes du même avis».

## Ne pas craindre que cela le frustre

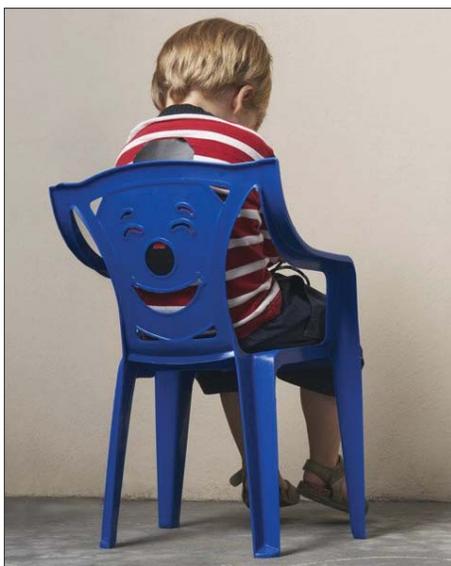
«L'apprentissage de la frustration est nécessaire à l'éducation, explique Ety Buzyn. Elle permet à l'enfant de prendre conscience qu'il ne peut pas tout faire, ni tout avoir.» Il n'est pas rentré à l'heure de l'école ou s'est connecté sur Internet sans votre autorisation ? Une privation est adaptée, comme confisquer sa tablette ou sa console de jeux. Plus il tient à l'activité dont il est privé momentanément, plus il gardera la trace de la punition, et donc grandira.

## Sur tout ne jamais l'humilier

«L'humiliation laisse des marques indélébiles chez l'enfant, même tout petit», souligne Ety Buzyn. Il est donc préférable d'écarter les solutions radicales qui défourent les nerfs des parents, certes, mais restent peu efficaces, comme la fessée, la claque ou l'isolement aux toilettes. Par un tel traitement, l'enfant risque d'être atteint profondément. Avec le risque, si cela se répète, de développer une timidité excessive et plus tard, dans sa vie d'adulte, de renoncer à prendre le moindre risque.

## Si la gifle est partie, en parler pour ne pas banaliser le geste

Parler de la gifle et de ses conséquences avec l'enfant est indispensable afin de ne pas banaliser un tel acte, car il pourrait croire qu'il peut lui aussi affliger ce geste à ses camarades ou frères et sœurs, puisque les grands la pratiquent. «Vous pouvez lui dire que vous êtes désolé,



lée, qu'il vous a poussé à faire quelque chose que vous détestez mais que vous avez eu tellement peur que vous n'avez pas pu vous contrôler», propose Ety

Buzyn. Car bien souvent le geste a été guidé par un sentiment de peur ou de colère face à un danger.



## PUNIR UN ENFANT PARCE QU'IL A MENTI NE SERT À RIEN

Agiter la menace de la sanction n'empêche pas votre enfant de mentir. C'est la vérité mise au jour par des chercheurs canadiens : «Si tu ne me dis pas la vérité, tu seras privé d'ordinateur pendant une semaine». Le chantage de la punition paraît efficace pour de nombreux parents qui souhaitent que leur progéniture cesse de mentir. Mais en réalité, cette stratégie serait contre-productive. Des chercheurs canadiens de l'université Mc Gill à Montréal ont mené une expérience simple impliquant 372 enfants âgés de 4 à 8 ans afin de démonter

l'efficacité de la punition. Victoria Talwar, auteure de l'étude, a placé chaque enfant dans une pièce comportant un jouet sur une table pendant une minute en leur demandant de ne pas regarder le jouet. Leur comportement a été filmé par une caméra cachée. Résultat, plus de 67 % des petits ont enfreint la consigne. A la question «as-tu regardé le jouet pendant mon absence», 66 % des jeunes cobayes ont menti en affirmant qu'ils n'avaient pas jeté un œil au jouet. L'étude pointe que les enfants ont été moins tentés de mentir quand ils

n'avaient pas peur de recevoir une punition. Ils se sont révélés plus honnêtes quand ils voulaient faire plaisir aux adultes ou qu'ils avaient le sentiment de bien agir en étant sincères.

«En fait la menace de la punition peut avoir l'effet inverse en réduisant les chances que l'enfant dise la vérité», résume le Dr Talwar. Et d'ajouter : «cette information est utile pour tous les parents de jeunes enfants et les professionnels comme les enseignants qui veulent inciter les enfants à être honnête».

## On n'oublie jamais une langue entendue dans la petite enfance

Le cerveau réagit encore à des sons d'une langue entendue et apprise dans la petite enfance, même si celle-ci a ensuite été oubliée, démontre une étude scientifique canadienne. Chez l'enfant en bas âge, la langue maternelle crée des dispositifs neuronaux que le cerveau garde inconsciemment en mémoire des années après, même si l'enfant a cessé d'utiliser cette langue, dans le cas d'adoption notamment. Telle est la conclusion de l'étude scientifique réalisée à l'Institut Neurologique de Montréal (Université McGill, Canada), et publiée le 17 novembre 2014 dans la revue *PLoS*. C'est la première fois que l'on prouve qu'une langue «perdue» subsiste dans le cerveau. «Le cerveau de l'enfant construit des représentations des sons du langage. Nous voulions prouver que le cerveau gardait ces représentations des années plus tard, même si la personne n'est plus exposée à la langue en question», explique Lara Pierce, doctorante à l'Université McGill et auteure principale de l'étude.

## Une langue maternelle indélébile

Les chercheurs se sont intéressés à 48 filles âgées de 9 à 17 ans, dont une partie étaient adoptées par des familles canadiennes parlant français. Ces dernières étaient d'origine chinoise. L'équipe de recherche a fait entendre à trois groupes différents sons caractéristiques du chinois, qui n'existent pas en français. Le premier groupe était constitué de jeunes filles nées et élevées dans des familles francophones, n'ayant pas appris d'autre langue. Le deuxième groupe ne comptait que des filles adoptées avant l'âge de trois ans, n'ayant plus entendu ou parlé le chinois.

Enfin, le troisième groupe était formé de filles bilingues, ayant appris le français et continué à pratiquer le chinois, leur langue maternelle. Des IRM effectuées pendant la diffusion des sons ont montré que les filles exposées au chinois très jeunes, qu'elles aient ou non continué à le parler, avaient une région du cerveau plus active, contrairement aux autres jeunes filles, exposées uniquement au français. «Cela nous a donné de voir que l'activation cérébrale soit la même chez les enfants ayant perdu le chinois que chez ceux qui ont continué à le parler. Ces représentations neuronales ne peuvent avoir été acquises que lors des premières années de vie», s'enthousiasme Lara Pierce. «Ce modèle diffère complètement de celui observé chez le groupe de francophones unilingues.»

# HARCÈLEMENT SCOLAIRE : UNE RÉALITÉ SILENCIEUSE QUI PEUT POUSSER AU SUICIDE

*Violence verbale, physique ou psychologique. On estime que 6 collégiens sur 10 subissent un harcèlement sévère à très sévère à l'école. Problème, les victimes se sentent souvent livrées et abandonnées à elles-mêmes, comme l'explique Hélène Romano, pédopsychiatre.*

## Comment peut-on définir le harcèlement scolaire ?

On considère que l'on fait face à du harcèlement scolaire quand on constate des actes de violence répétés, intentionnels (faits exprès) et sous-tendus par une volonté de nuire, c'est-à-dire avec l'intention de blesser l'autre. Les violences peuvent être psychologiques, sexuelles, matérielles ou relever du cyber harcèlement. Mais quel que soit le type de harcèlement, la dimension psychologique est toujours présente. Le harcèlement reste en cela très difficile à dénoncer car il laisse peu de traces évidentes chez la victime et le harceleur agit de façon sournoise.

## Peut-on distinguer différents profils de harceleurs ?

Oui, on peut distinguer les harceleurs subversifs, qui n'ont a priori pas le profil de harceleurs mais se font entraîner par peur de perdre leur place dans un groupe par exemple. On observe ensuite les enfants harcelés harceleurs qui répètent une violence qu'ils ont subie eux-mêmes. On a aussi les harceleurs meneurs qui harcèlent de façon intentionnelle et mènent un groupe. Ces derniers sont les plus faciles à isoler.

## Et les victimes se ressemblent-elles en certains points ?

Ce n'est en tout cas pas une question d'âge. La personne harcelée, de l'école à l'université, est toujours vulnérable et affectée



dans sa confiance en elle, et sa confiance aux autres. Fragilisée dans sa vie personnelle (parents séparés, deuil, etc, elle constitue alors une proie facile pour les harceleurs.

On a récemment parlé de Marion, 13 ans, qui a mis fin à ses jours après avoir été victime de harcèlement. Est-elle un cas isolé ou le harcèlement peut-il pousser au suicide ? On compte beaucoup de tentatives de suicide liées à des situations de souffrance à l'école. Cela devient une réalité quand l'enfant se sent abandonné, lorsque ni le personnel scolaire ni les parents ne comprennent cette souffrance. Personne ne veut se rendre compte de ce que vit la victime.

Celle-ci fait face à un déni de la part de son entourage.

Vous parlez de déni. Est-ce à dire que la victime de harcèlement n'est pas suffisamment considérée ?

Oui, les gens se rendent compte du harcèlement mais préfèrent être dans le déni. Tout le monde sait mais tout le monde se tait car on ne veut pas voir cette réalité qui relève d'une violence impensable. C'est pourquoi l'enfant qui ne se sent pas reconnu et abandonné peut être poussé à mettre fin à ses jours.

Le gouvernement a annoncé un plan anti harcèlement scolaire avec de nouveaux outils pour mieux prévenir et lutter contre celui-ci, pensez-vous que ces me-

asures suffisent ? Non, il y a une faille, un dysfonctionnement dans le système scolaire, notamment en matière de sécurisation des élèves, de respect entre les élèves, de sensibilisation et de formation du personnel éducatif. Je pense qu'un travail devrait être fait dès la maternelle, en mettant en place des ateliers sur la confiance en soi, l'estime de soi et des autres, ou encore des ateliers sur la communication non violente par exemple.

Surtout, pour que le harcèlement scolaire soit réellement pris en compte, il devrait être reconnu dans le Code pénal, au même titre que le harcèlement au travail.

## ART-THÉRAPIE, LA SOLUTION POUR AIDER LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ

Un programme d'art thérapie en place au Royaume Uni depuis 13 ans a donné de très bons résultats sur les enfants à risque d'exclusion scolaire. Pour aider les enfants en difficulté à se remettre sur la bonne voie, rien de mieux que l'art thérapie en milieu scolaire, d'après une étude réalisée au Royaume-Uni et publiée par la revue *The Art in Psychotherapy*.

Les chercheurs britanniques de l'université d'Oxford se sont penchés sur un programme baptisé The Art Room, mis en place depuis 2002 dans neuf établissements et dont près de 10 000 enfants âgés de 5 à 16 ans ont bénéficié.

D'après les conclusions de l'étude, rapportée par l'agence Reuters, ces enfants en sont ressortis avec une diminution du taux de dépressions et des problèmes de confiance et une augmentation de la confiance en soi. En 10 semaines, le programme d'art

thérapie fournit un environnement chaleureux et créatif afin que les enfants puissent apprendre et atteindre un but en utilisant l'art. «Ce programme fonctionne bien avec les enfants ou jeunes adolescents qui vivent de réelles difficultés et sont à risque d'exclusion du système scolaire», indique Melissa Cortina, psychologue dans un des centres basés à Oxford, en Angleterre.

## Une diminution du taux de dépressions

Les scientifiques ont analysé les données recueillies lors d'un questionnaire rempli par 169 des participants au programme et par leur enseignant. Ils ont observé une réduction globale des difficultés de 37%, une réduction des problèmes émotionnels de 41%, une réduction de l'hyperactivité de 33% et une amélioration du comportement social de 24%. Alors que 22% des étudiants ayant



participé au programme étaient dépressifs, seuls 4% l'étaient après leur passage dans The Art Room.

Si ce programme n'est pas facile à reproduire à la maison, car il nécessite une structure et un instructeur qualifié, il est possible d'adopter certaines techniques afin de créer un environnement positif et créatif pour l'enfant.

## ONU-UA: Guterres salue la coopération ONU-UA pour la paix, la sécurité et le développement de l'Afrique

La coopération entre les Nations Unies et l'Union africaine est un «secteur stratégique fondamental pour la paix, la sécurité et le développement», a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

«Il y a un vent d'espoir dans le continent africain», a affirmé M. Guterres lors d'un point de presse samedi à l'issue de sa rencontre avec le président de l'Union africaine. Selon lui, ce vent d'espoir est «à la fois lié aux initiatives conjointes de l'Union africaine (UA) et des Nations Unies (ONU), et aux initiatives de chefs d'Etat et de gouvernements africains».

M. Guterres s'est ainsi félicité du programme de l'UA pour éliminer les armes en 2020 et de la nouvelle impulsion de la diplomatie pour la paix de l'ONU.

Il a salué l'accord historique conclu cette semaine, sous l'égide de l'UA avec l'appui de l'ONU, en République Centrafricaine, ainsi que de l'accord signé par Salva Kiir et Riek Machar au Soudan du Sud.

Il s'est également félicité de l'initiative prise par le nouveau Premier ministre éthiopien qui a proclamé la paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée, des relations entre l'Érythrée et la Somalie et des rapports entre Djibouti et l'Érythrée.

Le chef de l'ONU a signalé que les deux organisations avaient «complètement aligné» leurs agendas de développement.

## SOUDAN DU SUD-ONU: 3 morts dans le crash d'un hélicoptère de l'ONU au Soudan du Sud

Un hélicoptère militaire s'est écrasé dans l'enceinte de la Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abiyé (FISNUA) tuant trois membres d'équipage et blessant 10 passagers, a indiqué hier l'ONU.

L'hélicoptère, un MI-8, transportait des troupes éthiopiennes de Kadugli au Soudan vers Abiyé au moment du crash survenu, samedi, dans l'enceinte de la FISNUA. «tuant trois des membres de son équipage».

«Dix passagers ont été blessés dont trois sont dans un état critique», a précisé l'ONU dans un communiqué. «Nous enquêtons sur cet incident», a fait savoir le commandant de la Force par intérim de la FISNUA, le général Gebre Adhana Woldezzgu.

L'Éthiopie est l'unique pays contributeur de troupes à la FISNUA, forte de quelque 4.500 soldats.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a averti que la situation à Abiyé et le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud «continue de représenter une grave menace pour la paix internationale», appelant les deux pays à faire des progrès concrets en matière de démarcation et de surveillance de la frontière.

## MALI: Plus de 500 déserteurs de l'armée rentrent dans les rangs

Plus de 500 déserteurs de l'armée malienne, sur le millier qui avaient rejoint en 2012 les rangs de la rébellion dans le nord du pays, ont répondu positivement à un appel de rejoindre l'armée, a annoncé samedi un responsable de la mise en œuvre du processus de paix.

«Aujourd'hui, sur un millier de déserteurs, 538 ont répondu physiquement présents», a indiqué samedi Zahabi Ould Sidy Mohamed, président de la Commission nationale Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), un processus né de l'accord de paix de 2015. «Ils ont rallié les localités indiquées. C'est une bonne chose pour le processus du DDR et pour la paix», a-t-il ajouté, interrogé par l'AFP. Mi-janvier, trois ministères - Cohésion sociale, Défense, Sécurité - avaient «invité les militaires anciennement membres des Forces armées et de sécurité à se faire enregistrer auprès des autorités militaires les plus proches de leur lieu de résidence. Certains de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) ont répondu à l'appel.

Et d'autres militaires qui sont encore tapés dans les groupes armés ont déjà annoncé qu'ils arrivaient.

C'est vraiment très bon signe pour le processus», a estimé Zahabi Ould Sidy Mohamed.

## SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC: Le Mécanisme africain sur le Sahara occidental a tenu sa première réunion hier à Addis-Abeba

La première réunion du Mécanisme africain sur le Sahara Occidental, hier soir à Addis-Abeba, sera couronnée par une feuille de route permettant à l'Union africaine (UA) d'apporter une «contribution significative» aux efforts de l'ONU et de jouer pleinement le rôle qui lui revient dans ce conflit qui «n'a que trop duré», a annoncé hier à Addis-Abeba, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat.

«Sur le conflit du Sahara occidental, un nouveau mécanisme africain a été mis sur pied lors du sommet de l'UA à Nouakchott (2018). Celui-ci tiendra sa première réunion ce 10 février et une feuille de route devrait être arrêté pour permettre à l'UA d'apporter une contribution significative aux efforts des Nations unies et de jouer pleinement le rôle qui lui revient dans ce conflit qui n'a que trop duré», a indiqué M. Faki à l'ouverture des travaux du 32ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

M. Faki avait déjà évoqué le conflit du Sahara occidental, jeudi dernier lors du 34ème Conseil exécutif de l'UA, en réitérant «son appui aux efforts menés, sous les auspices des Nations unies, à travers le mécanisme africain».

Le mécanisme africain permettant à l'UA d'apporter un «appui efficace» au processus conduit par l'ONU, basé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, a été adoptée par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue en juillet 2018 à Nouakchott.

Ce mécanisme a été adopté suite au rapport élaboré par le président de



la Commission de l'UA, Moussa Faki sur la question du Sahara occidental et dans lequel il a été rappelé que le Sahara occidental et le Maroc doivent reprendre les négociations sous les auspices du secrétaire général de l'ONU.

Il s'agit de négociations «sans conditions préalables et de bonne foi en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara

occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies».

Le rapport établi par M. Faki et adopté par le sommet de l'UA souligne qu'il est «crucial que l'Union s'implique activement» dans la recherche d'une solution, au conflit, au titre de sa responsabilité dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur l'ensemble du continent.

## SOMMET DE L'UA: Nécessité de consolider le consensus autour des réformes engagées

Le 32e sommet des chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union africaine (UA), dont les travaux ont débuté hier à Addis-Abeba (Éthiopie), se déroule dans un contexte marqué par la volonté commune de consolider le consensus autour des réformes engagées par l'instance continentale.

Les dirigeants africains, dont le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux de ce sommet, procéderont à l'examen et à l'adoption de plusieurs rapports thématiques sur des dossiers stratégiques de l'UA.

L'Algérie présentera, dans ce sens, un rapport du président Bouteflika sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique lors de ce 32ème sommet de deux jours.

«Le rapport du président Bouteflika, qui avait été désigné par ses pairs comme champion compte tenu de l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, comportera certainement des recommandations qui feront l'objet d'une décision du sommet», avait indiqué le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.



L'Algérie présentera ce rapport dans le cadre du mandat confié au président Bouteflika, désigné par ses pairs en 2017 comme coordonnateur de l'UA dans la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique.

Ce rapport figure parmi les plus importants dossiers inscrits au sommet de l'Union.

D'autres questions seront examinées par les chefs d'Etat et de gouvernements africains dont celui relatif au thème du sommet pour 2019 : «Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées : vers des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique».

Les pays africains se sont engagés à résoudre les incertitudes qui entourent les réfugiés et les déplacés

en Afrique lors du 34ème Conseil exécutif de l'UA tenu les 7 et 8 février dernier, en prélude au 32ème sommet de l'UA.

Ils sont ainsi appelés à agir «plus efficacement» sur les conflits et crises dont l'éclatement et la persistance sont considérés comme la cause première des déplacements forcés.

Le sommet aura aussi à examiner d'autres grands chantiers de l'UA visant à faire aboutir les réformes entamées, notamment le renforcement de l'intégration économique en Afrique et la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale.

Il est aussi demandé, lors de ce sommet, un soutien «énergique» afin de consolider davantage le processus de réformes institutionnelles indispensables de l'Union visant à ren-

forcer la capacité organisationnelle de l'UA, réaliser sa vision et sa mission et renforcer son leadership sur la scène internationale.

Pour rappel, M. Ouyahia a pris part ce samedi au 28ème Sommet du Forum du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), qui a enregistré la présentation de deux rapports d'évaluation concernant la République de Côte d'Ivoire et la République du Mozambique.

Il est à signaler, par ailleurs, que l'Algérienne Fatima Zohra Karadja a été élue Vice-Présidente du Panel des personnalités éminentes du MAEP et l'ex-Premier ministre éthiopien, Hailemariam Dessalegn, a été élu membre de ce Panel.

M. Messahel a, quant à lui, pris part aux travaux de la 34ème session du Conseil exécutif de l'UA, préparatoires du sommet de l'UA. Lors des travaux du Conseil exécutif, l'UA a réitéré son appui aux efforts menés, sous les auspices des Nations Unies, à travers le mécanisme africain mis en place lors du sommet de Nouakchott pour la recherche d'une solution au conflit du Sahara Occidental.

## MOUVEMENT DES «GILETS JAUNES»: Macron souhaite organiser un référendum

Le président Emmanuel Macron a laissé entendre samedi qu'il pourrait organiser un référendum, pour la première fois depuis 14 ans en France, dans le but de convaincre le mouvement des «gilets jaunes» de surseoir à ses revendications.

«A un moment donné je serai peut-être amené à demander à nos concitoyens s'ils (sont d'accord) sur telle ou telle chose», a-t-il indiqué, sous-entendant que la date dudit référendum pourrait se tenir le 26 mai prochain, soit le jour de la tenue des élections européennes.

L'ancien président Jacques Chirac avait lui aussi organisé en 2005 un référendum sur un projet relatif à la Constitution européenne.

Chirac avait cependant essuyé un franc échec. La démarche de Macron n'a pas échappé aux critiques des analystes et des observateurs de la scène nationale française. «On tente un peu le tout pour le tout. C'est une façon d'essayer de sortir de la crise au risque d'être plongé dans une crise encore plus grave», note Jean-Philippe Derosier, constitutionnaliste et professeur de droit public à l'Université de Lille. Le mouvement des gilets jaunes né au mois de novembre dernier suite à la hausse des prix des carburants ne veut pas s'estamper.

Bien au contraire, ses revendica-



tions ont évolué au fil des jours pour devenir des revendications plutôt politiques. Emmanuel Macron qui s'est retrouvé dos au mur et surpris par l'ampleur dudit mouvement a pris de nombreuses mesures.

En plus de la révision du salaire de certaines catégories d'employés, il a

lancé un débat national avec les citoyens. La réaction de Macron a été accueillie avec enthousiasme par certains français et taxée de tardive et de populiste par d'autres. Le mouvement des «Gilets jaunes» devenu continué en effet d'organiser des manifestations chaque samedi à Paris.

## CORÉE DU SUD/ÉTATS-UNIS: Déploiement américain en Corée du Sud: Séoul annonce une hausse de 10% de sa contribution

La Corée du Sud a annoncé hier avoir accepté d'augmenter de près de 10% sa participation au coût de déploiement de dizaines de milliers de soldats américains sur son sol, réglant un différend avec son allié avant un second sommet entre Washington et Pyongyang.

La guerre de Corée (1950-53) s'est achevée par un armistice et non un traité de paix et les Etats-Unis déploient plus de 28.000 soldats en Corée du Sud.

Mais le président américain Donald Trump a souvent dénoncé le coût de ce déploiement.

D'après la presse sud-coréenne, Washington demandait à Séoul de doubler sa contribution aux frais.

Un accord annoncé dimanche par le ministère sud-coréen des Affaires étrangères prévoit le versement par Séoul d'environ 1.040 milliards de wons (816 millions d'euros) pour 2019.

Il s'agit d'une augmenta-



tion d'environ 8,2% par rapport à la contribution annuelle fournie par la Corée du Sud au terme d'un accord quinquennal arrivé à expiration fin 2018.

Les Etats-Unis exigeaient «une énorme» augmentation de la contribution sud-coréenne, a poursuivi le ministère, mais les deux pays ont réussi à conclure un accord qui reflète «l'état de la sécurité sur la péninsule coréenne».

Ils ont «réaffirmé (...)

l'importance d'une alliance solide entre la Corée du Sud et les Etats-Unis et le besoin d'un déploiement stable des troupes américaines, a poursuivi le ministère.

Certains craignaient que M. Trump ne se serve de la querelle sur les coûts comme prétexte pour retirer les troupes américaines.

Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un devraient discuter d'une déclaration officielle pour mettre fin à la guerre,

qui serait le prélude à un traité de paix, lors de leur sommet prévu fin février au Vietnam.

Lors de leur premier sommet à Singapour en juin, le président américain avait annoncé à la surprise générale sa décision de suspendre les exercices militaires entre Washington et Séoul.

La semaine dernière, M. Trump a déclaré sur CBS qu'il n'avait «aucun projet» de retirer les troupes américaines dans le cadre d'un compromis qui serait conclu à Hanoï mais a ajouté que cela pourrait arriver «peut-être un jour».

«Cela coûte très cher de maintenir des troupes là-bas», avait-il ajouté.

L'accord n'est valable que pour un an et les deux parties devraient retourner à la table des négociations.

Il entrera en vigueur après avoir reçu le feu vert de l'Assemblée nationale sud-coréenne, attendu en avril, selon l'agence de presse Yonhap.

## PALESTINE: 9 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation en Cisjordanie

Neuf Palestiniens, dont un adolescent, ont arrêtés dans la nuit de samedi à dimanche par les forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie, a rapporté l'agence de presse Wafa.

«Dimanche et la nuit dernière, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté neuf Palestiniens de différentes régions de la Cisjordanie dont un adolescent», précise Wafa. Selon le club du prisonnier palestinien, les soldats de l'occupation ont arrêté trois Palestiniens à Beit-Lahem, trois à El Qods, deux à Ramallah et un à Tulkarem. Mercredi, au moins sept Palestiniens ont été arrêtés par des soldats israéliens dans différentes localités relevant de la Cisjordanie occupée, dont un ex-prisonnier.

Mardi, trente-trois autres palestiniens ont été arrêtés dans différentes provinces de Cisjordanie occupée, dont trois (3) femmes et un adolescent handicapé, âgé de 17 ans, selon un communiqué de presse du Club du prisonnier repris par Wafa.

Selon des chiffres officiels palestiniens, plus de 6.000 Palestiniens se trouvent actuellement dans des centres de détention israéliens, dont six membres du Parlement, plus de 50 femmes et près de 270 mineurs.

## SYRIE: Combats entre les «FDS» et terroristes de «Daech» dans l'est

De violents combats opposaient hier les «Forces démocratiques syriennes» (FDS, alliance arabo-kurde soutenue par Washington) et des terroristes du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) après le lancement d'une offensive «finale» pour déloger l'organisation ultraradicale de son ultime réduit dans l'est de la Syrie, selon une ONG syrienne.

Les FDS ont annoncé samedi dans la soirée avoir lancé leur «bataille finale» pour «éliminer» les terroristes d'un secteur d'environ quatre km2, allant du village de Baghouz à la frontière irakienne, dans la province de Deir Ezzor, après une pause sur le terrain de plusieurs jours pour permettre aux civils de fuir.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a rapporté d'intenses affrontements dimanche matin, ainsi que des bombardements aériens et d'artillerie par la coalition antiterroriste emmenée par Washington.

«La bataille est en cours.

Il y avait d'intenses combats ce matin, avec des explosions de mines», a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

Les FDS ont lancé en septembre leur offensive contre cet ultime réduit de l'EI, prenant les uns après les autres les localités encore tenues par les terroristes. «Entre 500 et 600 terroristes» se trouvaient encore dans le dernier réduit de l'EI, selon un porte-parole des FDS, Mustefa Bali, rapportant le témoignage de civils qui furent le secteur.

Depuis début décembre, plus de 37.000 personnes ont fui cet ultime réduit terroriste, principalement des familles de «Daech», selon l'OSDH.

Parmi eux, se trouvent environ 3.200 présumés terroristes détenus par les FDS, d'après la même source. Après avoir conquis de larges pans de territoires en Irak et en Syrie en 2014, l'EI a vu son supposé «califat» se réduire ces deux dernières années.

## PÉNINSULE CORÉENNE - ETATS-UNIS:

## Des pourparlers Pyongyang/Washington avant le sommet Trump/Kim (Séoul)

Les Etats-Unis et la Corée du Nord auront de nouvelles discussions à compter du 17 février afin de préparer le deuxième sommet entre le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un prévu à la fin du mois à Hanoï, a annoncé Séoul dimanche.

La veille, l'émissaire des Etats-Unis pour la Corée du Nord Stephen Biegun, qui venait de se rendre dans le pays, avait souligné qu'il y avait encore du travail à faire

avec les Nord-Coréens pour préparer la rencontre. «La Corée du Nord et les Etats-Unis ont décidé de continuer les négociations dans un pays tiers en Asie durant la semaine (qui commence) le 17 février», a déclaré à la presse le porte-parole de la présidence sud-coréenne Kim Eui-kyeom, sans autre précision. M. Biegun a terminé vendredi une visite de trois jours à Pyongyang. Selon le département d'Etat américain, les discussions ont porté sur

«une dénucléarisation complète, la transformation des relations Etats-Unis/Corée du Nord, et la mise en place d'une paix durable sur la péninsule coréenne». Lors de leur première rencontre en juin 2018 à Singapour, MM. Kim et Trump avaient signé une déclaration vague en faveur de «la dénucléarisation de la péninsule coréenne». Mais aucun progrès n'a été réalisé depuis, les deux parties s'écharpant sur le sens exact de cet engagement.

Les analystes estiment que leur deuxième rencontre devra déboucher sur du concret pour ne pas raviver la crise nucléaire nord-coréenne.

Parmi les sceptiques se trouve le propre patron du renseignement de M.Trump, Dan Coats, qui a estimé «peu probable» que la Corée du Nord «abandonne toutes ses armes nucléaires et ses capacités de production».

## LITTÉRATURE

# L'oralité garde «un rôle significatif» dans la sauvegarde du patrimoine amazigh

La tradition d'oralité joue encore aujourd'hui «un rôle significatif» dans la sauvegarde et la transmission du patrimoine historique amazigh, a soutenu Sadi Kaci, enseignant au département de langue et culture amazigh de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, lors d'une rencontre autour de la littérature amazigh entre oralité et écrit.

Rencontré lors de la célébration du troisième anniversaire de l'officialisation de Tamazight, l'universitaire a expliqué l'usage de l'oralité par les sociétés amazigh, par «leur mode de vie en société, rudimentaire et peu complexe, qui se suffisait largement de l'oralité pour être exprimé.

«Une veillée auprès d'un feu ou une séance de Tajmaat (assemblée) suffisait pour apprendre suffisamment de choses» a-t-il souligné. L'oralité, a-t-il estimé, «a joué un rôle important dans la sauvegarde du patrimoine historique amazigh et est parvenu à le léguer à la modernité par l'écriture».

Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui avec le développement historique et économique de ces sociétés et du bouleversement technologique. Cependant, a-t-il relevé, «l'oralité se modernise aussi et peut s'offrir une nouvelle vie à travers cette même technologie», faisant remarquer qu'un reportage radiophonique est une expression de l'oralité de même qu'une vidéo diffusée sur internet ou à la télé contient de l'oralité».

Élément structurant du récit, et donc du savoir, l'oralité a constitué «un élément de sauvegarde du patrimoine dans les sociétés maghrébines qui se caractérisent

par leur culture orale et l'absence d'écritures, mais qui parvenaient à assurer la transmission du savoir» a-t-il souligné, illustrant son propos par l'histoire des zaouias en Kabylie et leurs rôles dans la transmission de la religion.

«Leur action n'aurait jamais réussi sans la collaboration des savants autochtones», a-t-il dit, expliquant qu'à l'époque, l'écriture «était à l'apanage d'une minorité sociale, les mourabitines, qui avaient un savoir scriptural en arabe, mais la transmission et l'adaptation du Coran, dans la société Kabyle à tradition orale, s'est faite par l'oralité grâce aux savants autochtones».

Pour l'universitaire, il y a les marques de la tradition d'oralité même dans les œuvres d'écrivains amazighs de langue française. Il cite Ktaeb Yacine, Mouloud Féraou, Mohamed Dib et Mammeri. Abordant, à l'occasion, l'œuvre de ce dernier, l'universitaire a soutenu que celle-ci constitue «une affirmation face à la vision eurocentriste» du colonialisme.

Mammeri, a-t-il indiqué, a pris conscience de la vision «négalioniste» de l'existence d'une littérature propre aux amazighs qui n'ont jamais écrit dans leur langue, et qui, pourtant, niait l'existence de



toute histoire ou patrimoine du peuple amazigh». Une vision véhiculée par les élites coloniales et qui fut, notamment, théorisée par André Basset dans son ouvrage «La littérature des berbères» paru en 1920. Cette attitude a suscité chez Mammeri «une conscience d'étudier spécifiquement cette littérature à part qui a ses caractéristiques propres, dont l'oralité» a souligné M. Kaci. «Et c'est cette

conscience qui l'a poussé à construire une affirmation face à la vision eurocentriste coloniale et qui a été le point de départ de l'immense œuvre qu'il a produite en s'appliquant à doter ce patrimoine oral d'une grammaire, d'une lexique et d'un texte», a souligné l'universitaire.

Pour Mammeri, «il y a un fond commun universel véhiculé par différentes langues, latin, grec,

arabe, qui s'est prolongé à travers l'oralité dans la société amazigh avec ses différentes composantes», a-t-il dit.

De même, l'oralité n'était pas, pour lui, uniquement l'expression orale, mais aussi, ce qui a été écrit, peut-être, dans d'autres langues et qui est transmis oralement dans une société qui n'a pas la tradition de l'écriture, a précisé Kaci.

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSET  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE  
CITE MOUFLON MF 0974.110.190.214.37

AVIS de résiliation du marché N°03/2018 relatif à la :  
REALISATION D'UNE UNITE REPUBLICAINE DE SURETE ET 04  
LOGEMENTS A IN SALAH

Conformément aux dispositions des articles 149. 152 du décret  
présidentiel N°15/247 du 2015/09/16 Portant Réglementations des Marchés Publics et des  
Délégations de Service Public.

La Direction de L'administration Locale de la Wilaya de Tamanrasset  
annonce a la résiliation du marché aux tort exclusifs de la E.T. B MARCHI  
EL HACENE portant : REALISATION D'UNE UNITE REPUBLICAINE DE  
SURETE ET 04 LOGEMENTS A IN SALAH

### Tranche fixe

Bloc Administratif – Poste de Garde – Service général – Service Matériel –  
Infirmierie – Armement – Mur de Clôture – Hébergement Eléments – Dortoir  
Cadres – Hébergement Gradés – Hébergement Agent Polyvalents –  
Réfectoire + Cuisine – buanderie – batterie Douche – Aménagement, Voirie  
et Réseaux Divers01 – Station de Carburant– Bloc Salle de classe +  
Bibliothèque– Brigade canine.

### Tranche conditionnelle

Les Logements – Boulangerie – Salle de sport – Stand de Tir –  
Aménagement, Voirie et Réseaux Divers02

pour raisons de non respect des engagements contractuels en vertu du  
marché n°03/2018 du 03/10/2018, , après deux mises en demeure adressés a  
son encontre, publiées aux journaux quotidiens.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE OUED EL ALLEUG  
COMMUNE DE BEN KHELLIL  
N°d'immatriculation fiscal 09 84 09 13 90 63 709

Le président de l'assemble communal de ben khelil

A

monsieur Ben Hammou Nadir gérant de l'entreprise  
des travaux de bâtiment EURL BNTB

Attributaire du marche suivi revêtement du stade de  
ben khelil en gazon synthétique Sis a 10 cite el mazarif Bechar

## Mise en demeure n01

Suite a notre envoi n 3055 du 02/10/2018 portant complément du dossier  
Suite a notre envoi n 299 du 27/01/2019 portant demande de présentation  
pour signature de marché  
Suite a notre envoi n 382 du 04/02/2019 partant rappel de notre envoi n 299

Suite a nos envois site au dessus et a l'expiration des délais nous vous invitait  
a se présenté a nos service dans un délai de 03 jours a partir de la premiere  
apparition de cet avis dans la presse et dans le bomop dans le cas contraire  
votre entreprise sera inscrite sur la liste des entreprises défaillantes selon la  
réglementation .

## ALGER

# Le calligraphe Yazid Kheloufi expose «Encres de l'âme»

Le sculpteur et calligraphe et miniaturiste Yazid Kheloufi a dévoilé une vingtaine d'œuvres, réunies dans une exposition «Les encres de l'âme», inaugurée samedi à Alger. Visible jusqu'au 9 mars prochain à la galerie Seen Art, l'exposition propose aux visiteurs des tableaux et installations sur la calligraphie arabo-islamique, explorée dans ses dimensions esthétique, spirituelle et artistique.

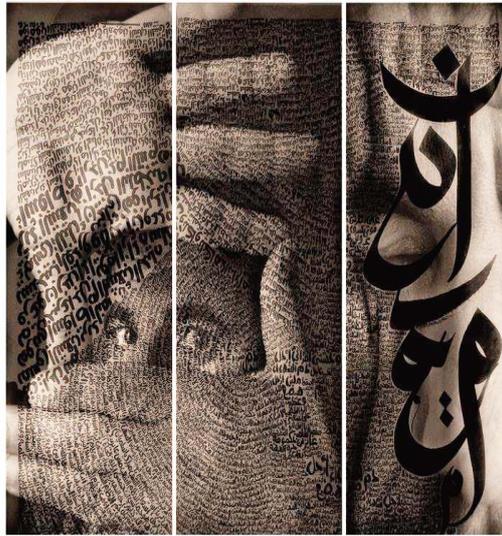
«Écritures crépusculaires», «dialogues des lettres» ou encore «Tahrir square» sont, entre autres, tableaux de l'artiste qui restitue une dynamique spirituelle, inspirée des lettres arabes et de la culture soufie dans laquelle l'artiste a baigné.

Dans une installation l'artiste matérialise la dimension artistique et esthétique des lettres arabes conçues en argile dans des formes diverses aux couleurs ocres.

Dans «Souffle», tableau en argile conçu sous forme de pierre

tombele, le calligraphe met en avaloir les lettres dans une approche esthétique «ésotérique», explique l'artiste.

Utilisant l'argile comme support, Yazid Kheloufi soutient que ses œuvres, tableaux et installations, explorent l'«esthétique de l'être» et mettent en valeur les interactions entre les lettres arabes dans leur «dimension religieuse cosmogonique et soufie». Né en 1963 à Tlemcen, l'artiste a exposé en Algérie et à l'étranger notamment au Maroc, Liban, Grèce, Belgique et en France.



## Décès du dessinateur et illustrateur français Tomi Ungerer à 87 ans



Le dessinateur, auteur et illustrateur français Tomi Ungerer, est mort à l'âge de 87 ans dans la nuit de vendredi à samedi à Cork, en Irlande, au domicile de sa fille, a annoncé son ancien conseiller, Robert Walter. «Il est décédé dans la nuit. C'est son épouse qui m'a appelé ce (samedi) matin au téléphone», a dit à l'AFP Robert Walter, un ami «depuis 35 ans» et son ancien conseiller. «C'était un génie universel, un homme qui était doué en tout, il aimait la littérature. Il disait : «J'écris ce que je dessine et je dessine ce que j'écris», a ajouté M. Walter. Son œuvre, riche de 30.000 à 40.000 dessins, s'est déployée dans les domaines de la littérature d'enfance et de jeunesse et de la publicité, entre autres. «Des générations entières ont grandi avec les dessins et les récits de Tomi Ungerer. Son regard, sa passion, son inimitable trait de crayon vont nous manquer, son œuvre est éternelle», a tweeté le ministre français de la Culture, Franck Riester. Le secrétaire général du Conseil de l'Europe, basé à Strasbourg, le Norvégien Thorbjørn Jagland, a exprimé sa «profonde tristesse» à l'annonce du décès de Tomi Ungerer, nommé premier Ambassadeur pour l'enfance et l'éducation en 2000 par l'organisation paneuropéenne.

## SELON LE ROMANCIER SMAÏL YABRIR

### L'écriture, un acte qui consacre la citoyenneté et privilégie la diversité

Le romancier Smaïl Yabrir a plaidé, à Tipasa, pour l'encouragement de l'acte d'écriture en tant qu'action culturelle consacrant la citoyenneté et la diversité.

Animant, vendredi à la bibliothèque communale de la ville, une soirée littéraire sur son dernier roman «Moula El Hayra», détenteur de l'édition 2018 du prix Mohamed Dib, le romancier, également journaliste, a décrit l'acte d'écriture comme «un sacrifice et un combat exigeant beaucoup de temps et de détermination, mais également des valeurs humaines à travers lesquelles le romancier fait son immersion dans la bataille de consécration de la citoyenneté et de l'humanité».

Abordant les conditions d'écriture de «Moula El Hayra» qui s'étale sur 60 ans de l'histoire de l'Algérie contemporaine, Yabrir raconte que l'écriture de cette fresque humaine lui a pris cinq années «alliant, tour à tour,

douleur, espoir, désespoir et certitude». «J'ai dû arrêter de travailler durant une année, et même négliger ma petite famille pour faire aboutir ce roman», a-t-il ajouté. S'agissant du choix de la ville de Djelfa (200 km au sud de la capitale algérienne) pour son roman, Yabrir estime que la chose s'est faite naturellement, vu sa relation intime avec la région, dont il est natif.

«Il s'agit là d'un patrimoine culturel acquis sauvegardé par notre mémoire d'enfant», a-t-il indiqué, soulignant que «notre relation avec un lieu consacre en nous l'esprit de citoyenneté et d'acceptation de l'autre». «Source de fierté oui, mais pas d'arrogance et d'exclusion de tout ce qui est différent de nous», a-t-il poursuivi, rejetant le sectarisme sous toutes ses formes, car en fin de compte «nous sommes tous unis par les notions de Nation et Humanité», estime Smaïl Yabrir.

Il a aussi cité la lecture comme un moyen idéal pour s'ouvrir sur l'autre et s'enquérir de sa culture, ses us et coutumes, tout en étant un facteur de cohésion sociale.

Yabrir a également, plaidé pour l'encouragement des activités culturelles, dont les cafés littéraires, à travers les établissements culturels du pays, devant, être promus, selon lui, en «espaces de rencontres, de créativité, de débats fructueux et de découverte et d'émergence de jeunes talents en herbe, qui ont opté pour l'acte d'écriture».

L'écriture, est le seul acte, qui selon le romancier, «consacre l'humanité et fait face à l'extrémisme». Yabrir n'a pas manqué, en outre, de défendre les nombreuses valeurs humaines englobées par «Moula El Hayra», ce roman qui propose une véritable fresque humaine dans un vieux quartier populaire de Djelfa.

## ALGÉRIE-CUBA

## Concert à la Havane de l'Orchestre symphonique cubain sous la houlette du Maestro Amin Kouider

L'orchestre symphonique cubain a animé, vendredi soir à la Havane (Cuba), un concert sous la houlette du maestro Amin Kouider.

L'artiste Abdellah Menai, en compagnie des membres de sa troupe, a ouvert le bal, emportant le public cubain fort présent, dans un monde mirifique où règne l'amour. Sous la houlette du maestro Amin Kouider, l'orchestre symphonique cubain est entré en scène en deuxième partie de soirée pour exécuter magistralement nombre de chants révolutionnaires algériens, à l'instar de «Mawtini», «Min Djibalina» et «Ya Chahid», pour présenter, ensuite, un florilège de succès algériens comme «Ya Rayeh», «Goumar» et «Ya zina diri latey».

Pour finir en beauté, deux (2) morceaux symphoniques ont été exécutés en hommage à Beethoven en reprenant la 7e symphonie, puis au grand compositeur Alexandre Borodine en reprenant des merveilles du fameux opéra «Prince Igor». Le Salon international du livre de la Havane, dont l'Algérie est l'invité d'honneur, se poursuivra jusqu'au 17 du mois courant.

## CINÉMA

## Décès de l'acteur Abdelkader Tadjer



L'homme de théâtre et acteur de cinéma Abdelkader Tadjer est décédé samedi à Alger, à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès de l'association «Lumières». Né en 1939 Abdelkader Tadjer avait commencé une carrière dans le quatrième art en tant que comédien et metteur en scène puis dramaturge avant de faire son entrée dans le monde du cinéma et camper plusieurs rôles.

Au théâtre le défunt, avait commencé sa carrière au lendemain de l'indépendance de l'Algérie et côtoyé Mohamed Boudia, Mustapha Bouhrir et Hadj Omar.

Au théâtre national, il avait monté plusieurs pièces dont «Jupiter», «Atomes», «Mizan El Ghaba» ou encore «Madinet El Hob». Il a également été l'auteur de scénarios de deux longs métrages de fiction «Amours interdits» (1987) et «Raï» (1988).

Le défunt avait également campé des rôles au cinéma dans des œuvres comme «Les rues d'Alger» (2002), «Chacun sa vie» (2007), ou encore «Qeddach thabni» (2011). Abdelkader Tadjer a été inhumé hier au cimetière de Sidi M'hamed à Alger.

AP3

## TISSEMSILT :

## Commémoration du 16<sup>e</sup> anniversaire de la mort du moudjahid Benyoucef Benkhedda

Une exposition de photos, d'affiches et de livres mettant en exergue le parcours militant de Benyoucef Benkhedda a été ouverte samedi au musée du moudjahid de la wilaya de Tissemsilt à l'occasion de la commémoration du 16<sup>e</sup> anniversaire de la mort de ce moudjahid (1923-2003) organisée sous le slogan «Combat d'un homme». Le programme, qui brasse la lumière sur l'itinéraire militant du regretté moudjahid Benyoucef Benkhedda qui fut proclamé Président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) le 28 août 1961, prévoit également, durant les deux jours de la manifestation, une visite à des écoles primaires pour donner aux élèves un aperçu historique sur la vie de ce moudjahid et une conférence animée par le directeur du musée sur cette personnalité historique. Le musée diffuse aussi sur son portail électronique et sa page officielle sur réseaux sociaux un aperçu sur les parcours de ce moudjahid. Né en 1923 à Berrouaghia (Médéa), Benyoucef Benkhedda a entamé son activité politique au début des années 40 au sein du Parti du peuple (PPA), puis au comité de rédaction du quotidien «La nation algérienne», avant de prendre part au congrès du Mouvement



pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en 1947 où il fut élu membre de la centrale, puis secrétaire général en remplacement de Hocine Lahouel. Il rejoignit les rangs de l'Armée de libération nationale en 1955 et fut désigné membre du Conseil national de la révolution algérienne, puis membre du comité de coordination et d'exécution. Feu Benkhedda a été désigné président du GPRA en 1961 en remplacement de Ferhat Abbas jusqu'à septembre 1962. Il est mort le 4 février 2003 à Alger.





## ÉMIGRATION

## Les sportifs algériens de France se disent «disponibles» à accompagner le développement du sport en Algérie

Les sportifs algériens de France ont déclaré samedi à Paris qu'ils sont «disponibles» à accompagner le développement du sport, dans toutes ses disciplines, en Algérie, souhaitant toutes les facilités pour apporter leurs compétences et expertises.

Cette volonté s'est manifestée lors de la rencontre du Cercle Saint-Augustin, un cadre lancé par l'ambassade d'Algérie en France, ayant pour objectif de rassembler les membres de la communauté algérienne de France autour de projets concrets pouvant apporter un plus au développement du pays et de constituer des réseaux de compétences et d'expertises. C'est la quatrième rencontre du genre avec pour thématique «le monde du sport», après celles organisées autour du «monde universitaire», des «startups» et du «mouvement associatif». La journée thématique sur le monde du sport a été présidée par l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, en présence du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf et d'environ 80 personnes invitées du monde sportif qui activent en France.

Ce sont des athlètes, toutes disciplines confondues, des champions d'Afrique, de France et du monde, des ex-internationaux de football, des entraîneurs, des formateurs et managers qui sont venus de plusieurs villes de France, pour parler de leurs parcours et offrir leurs compétences pour le sport en Algérie.

Leur souhait est de «porter les couleurs algériennes et hisser le drapeau algérien dans les compétitions internationales». L'ambassadeur leur a expliqué les objectifs du Cercle Saint-Augustin, tout en leur assurant l'accompagnement de l'Etat algérien dans la concrétisation de leurs projets et les actions qu'ils veulent mener en Algérie.

«Notre objectif est de voir avec vous comment devons-nous établir des passerelles avec votre pays et contribuer à son développement», a-t-il soutenu, indiquant que l'ambassade «a besoin de consolider son répertoire de compétences et d'expertises». Pour sa part, Berraf a affirmé l'entière «disponibilité» du COA à les accompagner, soulignant ne ménager «aucun effort» à soutenir les porteurs de projets, athlètes ou encadreurs, par rapport aux échéances sportives internationales.

Nombre d'intervenants ont soulevé des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs actions qu'ils ont tenté de mener en Algérie, notamment sur le plan des contacts primaires et du soutien financier.

C'est ainsi que Mustapha Berraf est intervenu pour assurer que le COA est «prêt» à soutenir les jeunes talents et les mettre en contact avec les Fédérations sportives concernées, indiquant que l'Etat a débloqué pour 2021 une enveloppe de 4 milliards de DA pour la préparation des élites aux Jeux méditerranéens d'Oran de la même année et une autre enveloppe sera ajoutée en 2024, en prévision des Jeux Olympiques Paris-2024.

Il n'a pas manqué cependant de soulever des «dysfonctionnements» au niveau de certaines fédérations, appelant l'auditoire à signaler des talents pour pouvoir les intégrer dans l'élite nationale.

Parmi les offres de service pour leur pays, on peut citer la proposition d'un plan d'action pour la sécurité des stades faite par un Algérien qui gère actuellement le Parc des Princes ou celle de la professeur en aikido qui souhaite collaborer avec des clubs algériens ou encore celles de plusieurs responsables de clubs (boxe, judo, karaté) qui veulent des échanges réguliers avec des clubs algériens pour des stages de mise à niveau ou pour des formations de courtes durées.

APS

## DÉVELOPPEMENT

## Le ministre de la Jeunesse et des Sports insiste sur la qualité de la formation des jeunes dans le domaine sportif

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a insisté, samedi soir à Saida, sur la qualité de la formation dans le domaine sportif, ainsi que sur la prospection et la détection des jeunes talents pour développer le sport dans le pays.

En inaugurant un stade de proximité de football en gazon artificiel à Saida, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que la formation dans diverses disciplines sportives devra contribuer en général à développer le sport en Algérie, rappelant que l'Etat a réalisé, depuis 1999 et jusqu'à ce jour, 7.396 infrastructures sportives dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, ayant contribué efficacement à l'investissement dans l'élément humain. Par ailleurs, Mohamed Hattab a mis l'accent sur la généralisation de la technique «LED» à toutes les structures sportives et de jeunes, pour rationaliser les dépenses publiques en électricité à hauteur de 50 pour cent vis à vis de Sonelgaz.

En inspectant le projet

de réalisation d'une auberge de jeunes à Youb, le ministre a affirmé que la volonté des autorités de la wilaya de Saida et leurs efforts de réalisation de projets sportifs a donné un nouveau souffle et un dynamisme, saluant leurs efforts à relancer cette structure dont les travaux tirent à leur fin.

Une enveloppe de 60 millions DA a été allouée à la réalisation de cette auberge prévue d'être réceptionnée en mars prochain. Lancés en 2013, les travaux ont été suspendus puis relancés. Mohamed Hattab a inauguré, dans la localité de «Hassi El Abds» relevant de la commune de Youb, un stade de proximité de foot-



ball en gazon artificiel, dans la commune de «Dhoui Tabet», une maison de jeunes et chef-lieu de wilaya, le nouveau siège de la direction de la jeunesse et des sports.

Le ministre poursuivra sa visite d'inspection dans la wilaya dimanche où il procédera à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une piscine semi-olympique dans la commune de Ouled Brahim

et inaugurera l'extension du stade municipal de football de Hassasna.

Le programme de la visite prévoit aussi le lancement des travaux de pose du gazon artificiel au stade communal de football d'Ain Lahdjar, l'inspection du complexe sportif «13 avril 1958» de Saida et une cérémonie en l'honneur des sportifs de la wilaya lauréats aux compétitions internationales et nationales.

## TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DU NORD U16:

## 2 médailles de bronze pour la sélection algérienne

La sélection algérienne de tennis des U16 a décroché deux médailles de bronze lors du Championnat d'Afrique du Nord (individuel et par équipes) de la catégorie, clôturé samedi soir au Caire (Egypte).

La première médaille a été remportée par la jeune joueuse Ines Bekrar, tête de série N.2 dans le tableau individuel filles, grâce à sa victoire au match de classement pour la 3e place devant l'Egyptienne Yasmine Mostafa

Ali, tête de série N.1, en trois sets 7-5, 5-7, 6-4. Lors de la demi-finale, l'Algérienne a perdu contre l'Egyptienne Maria Charl, tête de série N.3, sur le score de 6-4, 5-7, 6-4.

La seconde médaille a été obtenue par la sélection algérienne garçons dans les épreuves par équipes. Après avoir concédé deux défaites respectivement face au Maroc (3-0) et à l'Egypte (3-0), les «Verts» ont dominé la sélection tunisienne (2-1) au 3e et dernier

match. La sélection algérienne a pris part au rendez-vous égyptien avec six athlètes (3 garçons et 3 filles).

Chez les garçons, l'Algérie était présente avec Mohamed Forkan Lebdi, Aymen Ali Moussa et Ramzi Brahimi. La gent féminine a été représentée par Ines Bekrar, Bouchra Mebarki et Amina Arnaout. La sélection nationale, encadrée par l'entraîneur Sid-ali Akili, est conduite par Djemal Tedjini, président de la Ligue oranaise de tennis.

## HAND / NATIONALE 1 (CENTRE-OUEST) :

## Le MC Oued Tlelat fait un autre pas vers la montée

Le MC Oued Tlelat, consacré entièrement à son objectif de montée en Division Excellence de handball après sa récente élimination en Coupe d'Algérie, est bien parti pour atteindre son objectif après avoir porté à cinq points son avance sur son dauphin en Nationale 1 (Gr. Centre Ouest). Le MCOT s'avère ainsi être le principal bénéficiaire de la 11e journée du championnat, disputée ce week-end et qui a vu le leader incontesté de son

groupe revenir avec une précieuse victoire de son déplacement à Boufarik face à l'équipe locale (30-26).

Cela s'est passé au moment où son voisin, le MC Oran, est allé accrocher le dauphin l'IR Bir Mourad Raïs à Alger (26-26), rendant un énorme service au MCOT qui creuse ainsi l'écart et conforte ses chances de montée.

En fait, il s'agit de la 10e victoire des Jeunots du MCOT cette saison en cham-

pinat, contre un nul. Ils restent aussi les seuls à n'avoir pas encore goûté à la défaite, confirmant par là même leurs grosses ambitions de réaliser une accession historique parmi l'élite. En tout cas, c'est tout Oran qui se met désormais à rêver d'un tel exploit, et ce, en dépit des moyens financiers et matériels limités mis à la disposition de cette formation, comme ne cessent de le rappeler ses responsables.

Cet obstacle de taille n'est pas fait néanmoins pour décourager les joueurs du MCOT et leurs staffs techniques et administratifs, tous mobilisés pour redonner à la petite balle oranaise son lustre d'antan, notamment après la relégation du MCO, la saison passée, au moment où le seul club de la capitale de l'Ouest évaluant cet exercice en Excellence, à savoir l'ES Arzew, lutte pour son maintien dans le premier palier.

## ATHLÉTISME / COUPE D'ALGÉRIE DE MARCHÉ «HADJ MECHKAL» :

## Victoire d'Aymen Sabri (ASSN) et Souad Azzi (MBB)

Les marcheurs Aymen Sabri (AS Sûreté Nationale) et Souad Azzi (MB Béjaïa) ont remporté la Coupe d'Algérie «Hadj Mechkal», disputée samedi à Béjaïa, en présence d'une centaine d'athlètes (messieurs et dames), de toutes les catégories d'âge. Sabri a bouclé les 20 km en 1h24'25, devant son coéquipier chez l'ASSN Mohamed Ameer (2e), et Fa-

teh Meddour du GS Pétrolier, qui a pris la 3e place. Chez les dames, Azzi s'est imposée en 1h39'26, devant Bariza Ghezlane de l'AS Sûreté Nationale (2e) et Nadria Belkour, de l'ASFG Béjaïa, qui a pris la 3e place. La course des U20 s'est déroulée sur une distance de 10 km et la victoire est revenue à Saïd Khoufache chez les garçons, ainsi que Souhila Azzi

chez les filles. Cette compétition, dédiée à Hadj Mechkal, a proposé pour la première fois des récompenses financières aux lauréats, particulièrement ceux des catégories juniors et seniors. Aymen Sabri et Souad Azzi ont reçu une prime de 20.000 DA chacun, alors que Saïd Khoufache et Souhila Azzi ont eu droit à 15.000 DA chacun.

## FASM: Benhamiche : «Eclaircir les choses sera ma première mission»

Le nouveau président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), Karim Benhamiche a annoncé samedi à Alger que sa «première mission» en tant que nouvel homme fort de l'instance consistera à «éclaircir les ambiguïtés» relevée dans la gestion de son prédécesseur, Amir Benamar, particulièrement sur le plan financier.



Benamar avait dirigé la FASM par intérim suite au décès tragique de l'ancien président, Cihab Bahloul, qui avait succombé à une crise cardiaque. Mais sa gestion n'a pas été exempte de tout reproche, ce qui a d'ailleurs contraint les membres de l'Assemblée générale à rejeter ses bilans moral et financier pour l'année 2018.

Les dettes de l'instance ont été évaluées, en effet, à 1,9 milliard de centimes, ce qui constitue une première pour l'instance depuis sa création. D'où d'ailleurs la réaction des membres de l'Assemblée, qui dès la fin de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) avaient demandé

l'ouverture d'une enquête à ce propos.

«La Fédération usera de tous les moyens légaux pour mettre au clair ce qui a été fait par nos prédécesseurs, et elle soutiendra le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) dans les investigations qu'il mènera dans ce sens», a ajouté Benhamiche, intronisé samedi à la tête de la FASM, à l'issue de l'Assemblée exécutive de l'instance, tenue au Centre de regroupement des élites sportives à Souidania. Benhamiche, président de la Ligue d'Alger depuis 25 ans, n'avait qu'un seul concurrent à la présidence de la FASM.

Il s'agit de Khadidja

Ben Mahrouche, la présidente de la Ligue de Laghouat. Le vote des membres de l'Assemblée, ayant visiblement privilégié la carte de l'expérience, a tourné à l'avantage de Benhamiche, avec 24 voix contre seulement 12 pour madame Mahrouche. Outre les éclaircissements qu'il compte apporter concernant la gestion de ses prédécesseurs, Benhamiche s'est «engagé à promouvoir la discipline», particulièrement en Karting, une spécialité dans laquelle il compte organiser un championnat national et international.

Le nouveau président de la FASM, qui se présente comme «le rassembleur de toutes les bonnes volontés» s'est également engagé à «apporter un soutien matériel aux Ligues et aux clubs formateurs, pour promouvoir même le facteur humain, à travers la formation constante de nouveaux jeunes talents».

Benhamiche, qui présidera la FASM pour la

continuité du mandat olympique 2016-2020, a promis d'autres «actions d'envergure» dans son programme, notamment «l'instauration d'un championnat de Drift» et une «participation régulière aux compétitions internationales de haut niveau».

Le nouvel homme fort de l'instance a conclu en rappelant que «la FASM appartient à tout le monde», faisant que tout «un chacun devra mettre la main à la pâte», ajoutant que personnellement, il «fera appel à toutes les compétences», pour réaliser son projet, qu'il qualifie de «stratégie sportive d'avenir».

### Composante du nouveau Bureau fédéral :

**- Membres du Bureau Fédéral :** Rafik Ali Pacha, Ali Lamri, Youcef Khalef, Rami Mohand, Zaoud Bellatrèche, Fethi Benaïssa et Omar Megari.  
**- Membres réservistes :** Amine Laïbi, Abdelkader Meddad et Hadj Mohamed Zegrir.

## 4<sup>E</sup> CHALLENGE DU CROSS ABDELMADJID AOUBIDA : Khiereddine Bourouina et Kenza Dahmani vainqueurs

L'athlète Khiereddine Bourouina (Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun, Alger) chez les messieurs et Kenza Dahmani (Bordj Bou Arreridj) chez les dames, ont remporté le 4<sup>e</sup> challenge du Cross Abdelmadjid Aoubida disputé samedi dans la forêt d'El Baâraoui dans la commune d'El Khroub (wilaya de Constantine).

Couru sous un soleil printanier, ce 4<sup>e</sup> Cross Abdelmadjid Aoubida de Constantine a été dominé de bout en bout chez par l'équipe du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun, puisque Khiereddine Bourouina a partagé le podium avec ses coéquipiers Seifeddine Djermouni (2<sup>e</sup>) et Rabah Khouasse (3<sup>e</sup>). Chez les femmes, Kenza Dahmani a devancé Riham Chenani (protection civile d'Alger) et Hakima Tekznounet (Béjaïa). La hiérarchie a été respectée dans l'ensemble chez les U20, où la victoire chez les garçons est revenue au trio de l'équipe de Bordj Bou Arreridj, Ouenas Kertache (1<sup>e</sup>) Abderahman Benhamamdi (2<sup>e</sup>) et Ouail Bourahli (3<sup>e</sup>), alors que Yasmine Boudoukha (El Eulma) a décroché la première place chez les filles devançant Bouchra Amireche (Tipaza) et Chaima Hemissi (athlétic club de Constantine). Le directeur de la ligue de la wilaya de Constantine de Cross country, Riad Benkara a indiqué que ce challenge organisé en coordination avec la commune d'El Khroub a enregistré la participation de 905 athlètes et de 79 équipes, issus de 18 wilayas.

### Résultats chez les jeunes catégories :

#### Minimes garçons :

- 1/ Haythem Chenik (Constantine)
- 2/ Ouail Boudiba (Skikda)
- 3/ Skander Sam (Constantine)

#### Filles :

- 1/ Lyna Taleb (Sétif)
- 2/ Nihad Hafsi (Sétif)
- 3/ Hind Sâadli (Constantine)

#### Cadets :

- 1/ Abdallah Maskhouni (El Oued)
- 2/ Zineddine Ferrah (Batna)
- 3/ Abderahmane Dida (El Oued)

#### Cadettes :

- 1/ Djoumana Boudouda (Guelma)
- 2/ Tadj Hanine Mahdjoub
- 3/ Bessmala Ghadra (Mila).

## KAYAK / CHAMPIONNAT NATIONAL MARATHON-KAYAK À MILA : Sibak nautique d'Alger sacré à Mila

Le club Sibak nautique d'Alger a remporté le Championnat national de «marathon-kayak», disputé samedi dans le barrage de Béni Haroun (Mila). Le club Sibak a ainsi obtenu les médailles d'or dans les trois catégories (cadets, juniors et séniors), ainsi qu'une médaille d'argent chez les séniors messieurs. Le club «jeunesse algéroise d'aviron et canoë-kayak» s'est adjugé les médailles d'or chez les seniors dames et les cadettes, ainsi que l'argent des juniors garçons et le bronze des séniors dames.

En troisième position, s'est placée le club «Khedim Mostefa» d'Oran qui a obtenu l'or des juniors filles, les deux médailles d'argent des cadets garçons et filles. Hippone Sub d'Annaba s'est adjugé l'argent des juniors filles et deux bronzes des cadets et juniors garçons. Le club Zaghaya de Mila et celui de la protection civile d'Annaba ont terminé au bas du classement sans médaille aucune. Aussi, 75 kayakistes représentant 10 clubs des quatre ligues de wilayas d'Alger, Oran, Annaba et Mila ont participé au championnat dans les trois catégories des cadets, juniors et séniors, a indiqué Mechtî Mehdi Sid-Ahmed, directeur de l'organisation à la FASACK.

Le président de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et canoë-kayak (FASACK), Abdelmadjid Bouaoud, a salué les conditions «excellentes» d'organisation de la compétition qui a eu lieu à la base nautique «Anouch Ali» dans la commune de Grarem Gouga. Après la réception de l'auberge de jeunes en chantier près de cette base, cette structure pourra accueillir les stages de préparation de l'équipe nationale ainsi que des compétitions internationales, a estimé le président de la FASACK.

APS

## HANDI-BASKET / NATIONALE UNE (12<sup>E</sup> JOURNÉE): Amel Boussaâda prend sa revanche sur Nour Hammadi

L'Amel Boussaâda pris sa revanche sur Nour Hammadi, battu 65-50 lors du match phare de la 12<sup>e</sup> journée du Championnat de Nationale I de handi-basket, joué samedi à Boussaâda. Face à leur public, les protégés de l'entraîneur Nedjai sont sortis vainqueurs de leur confrontation devant les Hammadis qui les avaient battus à deux reprises cette saison : au match aller en championnat (77-56) et surtout en demi-finales de la Coupe d'Algérie (72-64).

Grâce à la volonté du groupe et l'envie de rester en tête, le promu a remporté le gain du match qui lui a permis de consolider sa position avec 20 points et un parcours digne d'un futur champion (9v - 2d). Nour Hammadi (8v - 2d) oc-

cupe lui la 3<sup>e</sup> place avec 18 pts. Entre les deux, vient Nour M'sila, une des équipes habituées au podium et surtout aux sacres et qui guette un faux-pas du leader pour le dépasser. Nous M'sila a profité de la venue de l'IR Boufarik (57-43) pour ajouter une 8<sup>e</sup> victoire à son compte contre trois défaites et une 2<sup>e</sup> position au classement du championnat, à un point du leader. L'autre bonne affaire de la 12<sup>e</sup> journée est à mettre à l'actif du CBB Arreridj qui a battu le CR El Harrach (68-50) pour le rejoindre à la 4<sup>e</sup> position avec 16 points. En bas du tableau, Khemis El Khechna est bon dernier avec 10 pts de 10 défaites de suite et est assuré de jouer la saison prochaine en seconde division.

### Résultats et classement :

AK El Khechna - ASHW Béjaïa 19-59  
CBB Arreridj - CR El Harrach 68-50  
Nour M'sila - IR Boufarik 57-43  
Amel Boussaâda - Nour Hammadi 65-50  
FC Boufarik (exempt)  
Hodna M'sila (forfait général)

### Classement

	Pts	J	v	d
1. Amel Boussaâda	20	11	9	2
2. Nour M'sila	19	11	8	3
3. Nour Hammadi	18	10	8	2
4. CR El-Harrach	16	11	5	6
-- CB Bou Arreridj	16	11	5	6
6. IR Boufarik	15	9	6	3
7. ASHW Béjaïa	14	11	3	8
8. FC Boufarik	13	10	3	7
9. A Khemis El-Khechna	10	10	0	10

## LUTTE / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE JUNIORS) : Les ligues d'Alger, Bordj Bou-Arreridj et Annaba dominant la compétition

Les lutteurs des Ligues d'Alger, Bordj Bou Arreridj et Annaba ont dominé le Championnat d'Algérie «juniors», disputé vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger. La Ligue d'Alger a pris la première place du classement général, avec un total de 429 points, devant son homologue de Bordj Bou Arreridj (338 pts) et Annaba (310 pts). En lutte

libre, les athlètes d'Annaba ont récolté 177 points, devant ceux d'Alger (174 pts), et ceux de la sélection nationale (95 pts), alors que les lutteurs d'Alger ont dominé le classement de la lutte gréco-romaine, avec 195 points, devant leurs homologues de Bordj Bou Arreridj (133 pts) et d'Annaba (133 pts).

En lutte féminine, c'est la Ligue de Béjaïa qui s'est

emparée de la première place, avec 145 points, devant son homologue de Bordj Bou Arreridj, alors que la Ligue de Bouira a pris la 3<sup>e</sup> place.

Le président de la Fédération algérienne des luttes associées, Rabah Chebah, a estimé que «le niveau de cette compétition a été très relevé, avec un rendement appréciable» chez la plupart des

athlètes. «Nous avons remarqué une nette amélioration en lutte libre. Les Ligues qui ont dominé la compétition sont des pôles de développement de notre discipline», a-t-il déclaré à l'APS. Deux-cent-vingt-sept (227) athlètes représentant 15 Ligues ont pris part à ce Championnat d'Algérie juniors de lutte libre, gréco-romaine et féminine.

## LIGUE 1 : L'USM Bel-Abbès glisse vers la relégation

L'USM Bel-Abbès ferme pour la première fois cette saison la marche au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, hypothéquant par là même ses chances de maintien parmi l'élite, au moment où ce club se trouve sans président et sans entraîneur.

La défaite concédée par les Vert et Rouge sur le terrain du leader, l'USM Alger (1-0), samedi soir dans le cadre de la 21<sup>e</sup> journée du championnat, a enfoncé davantage une formation de la «Mekerra» qui risque de faire les frais, en fin d'exercice, des interminables problèmes financiers et administratifs auxquels elle fait face depuis l'intersaison.

Ce ne sont certainement pas les propos rassurants de Redouane Haffaf, qui dirige provisoirement la barre technique de l'USMBA depuis une semaine, qui vont calmer les ardeurs de la galerie de ce club de l'Ouest du pays plus que jamais préoccupée par l'avenir de son équipe dans la cour des grands.

«Certes, on a perdu contre le leader du championnat, mais le fait d'avoir réussi à lui tenir la dragée haute, nous rend optimiste quant à la suite du parcours», a déclaré Haffaf, quatrième coach à prendre en mains les commandes techniques de l'USMBA cette saison après Bouakaz, Bouzidi et Zouba.

Cet ancien joueur de la formation phare de la ville de Sidi Bel-Abbès a reconnu toutefois qu'il y a «vraiment le feu à la maison», maintenant que l'équipe a glissé à la dernière position au classement, appelant tout le monde dans la famille du club à «se mobiliser pour réussir le challenge du maintien».

Une opération très difficile à réaliser, de l'avis des spécialistes, à regard notamment de l'enchaînement des mauvais résultats par les coéquipiers de Mohamed Seguer, qui n'ont d'ailleurs obtenu qu'un seul point de 12 possibles lors de leurs quatre dernières sorties, marquées également par deux défaites à domicile contre la JS Kabylie (2-0) et le CS Constantine (4-0).

Parallèlement à cette crise de résultats, le club fait aussi face à une crise administrative aiguë. Le président, Abdelghani El Hennani, qui a fait son retour aux hautes sphères de l'USMBA l'été dernier en remplacement d'Okacha Hasnaoui, a officialisé son départ jeudi passé.

Pour l'heure, les autorités locales, représentées par le wali de la ville, tentent tant bien que mal de sauver les meubles en apportant leur soutien moral et financier à une équipe qui renferme pourtant d'excellentes individualités, afin de lui éviter un retour au deuxième palier qu'elle a quitté il y a de cela deux années seulement.

Et dire qu'il y a dix mois de cela, les gars de la «Mekerra» avaient séduit les amateurs de la balle ronde en Algérie en parvenant à décrocher la deuxième trophée dans l'histoire de leur club en Coupe d'Algérie. Un succès qui n'a finalement pas été exploité à bon escient pour permettre à l'USMBA, éliminée dès le deuxième tour de la Coupe de la Confédération africaine cette saison, de gagner des échelons sur la scène footballistique nationale, regrettent ses fans.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (21<sup>E</sup> JOURNÉE) : 7 points d'avance pour l'USMA, mention spéciale pour le PAC et le CRB

L'USM Alger, vainqueur de l'USM Bel Abbès (1-0) samedi à domicile a consolidé sa place de leader en prenant une avance de sept points sur son plus proche poursuivant, la JS Kabylie tenue en échec par le MC Alger (1-1) lors de la 21<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis marquée également par les succès en déplacement de Paradou AC à Oran contre le MCO (2-0) et du CR Belouizdad contre l'O Médéa (1-0) dans le match pour le maintien.

Un but de Mezziane à la 23<sup>e</sup> minute a permis aux Rouge et Noir de remporter un précieux succès et surtout de prendre le large en tête de classement avec sept longueurs d'avance sur son dauphin la JS Kabylie accrochée sur sa pelouse par une coriace équipe du MC Alger (1-1).

Le club algérois humilié au match aller à Alger (0-5) et jouant à 10 depuis la 30<sup>e</sup> minute avec l'expulsion de l'autre malien du MCA, Dieng, s'est permis le luxe de mener au score grâce à son nouvel attaquant Frioui (44<sup>e</sup>).

En 2<sup>e</sup> mi-temps, le Malgache Amada, a loupé un penalty (60<sup>e</sup>) manquant l'occasion de doubler la marque.

Mais la JSK follement encouragée par son public réussira à niveler le score à la 67<sup>e</sup> minute par Saddou d'une belle tête.

La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de



Paradou AC qui est allé battre le MC Oran (2-0) grâce à un doublé de Zakaria Naidji, auteur de 15 buts jusque-là, et qui a placé son équipe sur la 3<sup>e</sup> marche du podium avec 33 pts, tout en enfonçant les «Hamraouas» dans la crise en occupant une modeste 10<sup>e</sup> place (24 pts) mais en jouant tous ses matches par rapport à ses poursuivants au classement général. L'autre exploit de cette journée est à mettre à l'actif du CR Belouizdad qui est allé damer le pion sur le terrain de l'O.Médéa, dans un match à six points.

Inscrivant un but dès la 6<sup>e</sup> minute par Amir Sayoud (sur pe-

nalty), la formation de Abdelkader Amrani a résisté jusqu'à la fin de la partie, tirant profit de l'expulsion du Malien Dembélé Massire de l'OM.

Les gars de «La- quiba» se sont beaucoup rapprochés du groupe de «relégables», alors qu'il reste encore 9 journées à tirer.

Ils partagent la 15<sup>e</sup> place avec l'USMBA (19 points) mais les Algérois comptent un match en moins.

De son côté, le DRB Tadjenanet, qui allait deux heures plus tard, grimper à la 12<sup>e</sup> place avec 21 pts, à la faveur de sa victoire sur l'ES Sétif (2-0) et un match en retard à jouer face

au CRB Quand au club sétifien, il continue de manger son pain noir, avec cette nouvelle défaite.

L'arrivée du nouveau coach Nabil Neghiz remplaçant au pied levé, Nouredine Zekri parti en Arabie Saoudite, n'a pas provoqué le déclic escompté.

Il reste à la 6<sup>e</sup> place avec 27 points, une position en mesure d'hypothéquer ses chances pour une éventuelle participation à une compétition internationale. Vendredi, le champion d'Algérie en titre le CS Constantine, s'est contenté d'un nul (0-0) sur son terrain devant l'AS Ain-M'lila (0-0) qui a mis fin à la série de 12 victoires de rang (toutes compétitions confondues) des Constantinois.

Cette journée se poursuivra le 22 février avec le match, CABB Arreridj - S Saoura et prendra fin le 1<sup>er</sup> avril avec le match NA Hussein-Dey-MO Béjaïa.

### Ligue 1 Mobilis (21<sup>e</sup> journée) : Résultats partiels et classement

Vendredi :  
MC Oran - Paradou AC 0-2  
CS Constantine - AS Ain M'lila 0-0

Samedi :  
Olympique Médéa - CR Belouizdad 0-1  
DRB Tadjenanet - ES Sétif 2-0  
JS Kabylie - MC Alger 1-1  
USM Alger - USM Bel-Abbès 1-0

Vendredi 22 février:  
CABB Arreridj - JS Saoura (18h00)  
Lundi 1<sup>er</sup> avril :  
NA Hussein-Dey - MO Béjaïa (15h00)

Classement

	Pts	J
1). USM Alger	44	21
2). JS Kabylie	37	21
3). Paradou AC	33	21
4). CS Constantine	32	20
-). MC Alger	32	20
6). JS Saoura	27	19
-). ES Sétif	27	20
-). NA Hussein-Dey	27	20
9). MC Oran	24	21
10). CABB Arreridj	22	20
-). O. Médéa	22	21
-). AS Ain M'lila	22	21
13). DRB Tadjenanet	21	20
14). MO Béjaïa	20	20
15). CR Belouizdad	19	20
-). USM Bel-Abbès	19	21.

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

## LIGUE 1 DE FOOTBALL / JS KABYLIE : Quand la machine s'enraye

Après avoir surfé sur une série de bons résultats qui lui ont permis de s'installer confortablement à la 2<sup>e</sup> place, la JS Kabylie marque le pas en alignant trois matches sans victoire en championnat de Ligue 1 de football, perdant des points précieux dans la course au titre.

La réception du MC Alger samedi, dans le cadre de la 21<sup>e</sup> journée de la compétition, qui aurait pu permettre aux «Canaris» de renouer avec la victoire pour rester au contact du leader, l'USM Alger, a tourné à l'échec. La JSK n'a pu faire mieux qu'un match nul à Tizi-Ouzou (1-1) face à un adversaire qui aurait pu repartir avec le gain du match. Avant la contre-performance concédée face au «Doyen», la JSK restait sur une défaite à Alger face au Paradou AC (2-0) et un nul concédé à la maison face à l'une des équipes menacées par le spectre de la relégation, en l'occurrence l'AS Ain M'lila (1-1). Un passage à vide lourd de conséquences pour la JSK, qui accuse désormais 7 points de retard sur l'USMA qui a engrangé 7 points lors des trois derniers matches, contrairement à la formation kabyle qui s'est contentée de deux unités seulement.

«Nous avons encore une fois raté l'occasion de rester collés aux trousseurs du leader, mais nous sommes toujours 2<sup>e</sup>s au classement. Nous devons rapidement renouer avec la victoire et décrocher le maximum de points d'ici à la fin de la saison pour terminer au moins comme dauphin», a indiqué le président de la JSK, Chérif Mellal, à l'issue de la rencontre face au MCA. Mais la situation se com-

plique pour la JSK pour espérer terminer parmi le duo de tête, d'autant que derrière, le Paradou AC (3<sup>e</sup>, 33 pts), le CSC et le MCA, 4<sup>e</sup>s avec 32 points chacun, sont aux aguets.

La JSK se déplacera mercredi à Alger pour affronter le CR Belouizdad (15<sup>e</sup>, 19 pts), dont la victoire est plus qu'impérative pour espérer quitter la zone de relégation, en match comptant pour la 22<sup>e</sup> journée.

## LIGUE 1 RÉSERVES (21<sup>E</sup> JOURNÉE) : L'ES Sétif rate le coche

L'ES Sétif, 2<sup>e</sup> en classement du championnat de Ligue 1 de football de la catégorie «Réserves», a raté une belle occasion de revenir à un point du leader le Paradou AC, après sa défaite samedi en déplacement face au DRB Tadjenanet (2-1), à l'occasion de la 21<sup>e</sup> journée de la compétition. L'Entente (2<sup>e</sup>, 43 pts) n'a pas profité de la défaite concédée vendredi par le PAC à Oran face au MCO (2-1). En bas du classement, le CR Belouizdad, à l'instar de son équipe première, a quitté sa position de lanterne rouge à la faveur de sa victoire décrochée à Médéa face à l'Olympique locale (3-1). La dernière place est occupée désormais par l'AS Ain M'lila, battue vendredi à Constantine par le CSC (3-1).

### Résultats :

MC Oran - Paradou AC 2-1  
CS Constantine - AS Ain M'lila 3-1  
Olympique Médéa - CR Belouizdad 1-3  
DRB Tadjenanet - ES Sétif 2-1  
JS Kabylie - MC Alger 1-1  
USM Alger - USM Bel-Abbès 4-1  
Reste à jouer  
NA Hussein-Dey - MO Béjaïa  
CABB Arreridj - JS Saoura

### Classement :

	Pts	J
1- Paradou AC	47	21
2- ES Sétif	43	20
3- JS Saoura	36	19
4- MC Oran	35	21
5- JS Kabylie	31	21
-). USM Alger	31	21
7- NA Hussein-Dey	30	19
-). MO Béjaïa	30	20
9- CABB Arreridj	26	20
10- CS Constantine	25	20
11- MC Alger	23	20
12- DRB Tadjenanet	21	19
13- O. Médéa	20	20
-). USM Bel-Abbès	20	20
15- CR Belouizdad	18	20
16- AS Ain M'lila	17	21

**BALE ET LA POLÉMIQUE...**

Ce samedi, le Real Madrid a remporté le derby en venant à bout de l'Atletico Madrid (3-1), dans le cadre de la 23e journée de Liga. Entré en cours de jeu, Gareth Bale (29 ans, 18 matchs et 4 buts en Liga cette saison), bien lancé par Luka Modric dans la profondeur, a inscrit le dernier but de son équipe afin de mettre fin au suspense ! Et alors que sa célébration semblait classique avec les deux bras écartés, le Gallois a finalement réalisé un bras d'honneur très furtif à destination des supporters colchoneros... Un geste qui risque de faire polémique.



**Keylor Navas a pris une grande décision pour son avenir**

Titulaire indiscutable dans les buts du Real Madrid quand Zinedine Zidane était l'entraîneur du club, Keylor Navas est désormais numéro derrière Thibaut Courtois. Le portier, qui a remporté plusieurs fois la Ligue des Champions avec le club merengue a refusé de quitter le club l'été dernier et cet hiver. Mais il serait décidé à relever un nouveau challenge désormais. Selon la presse espagnole il aurait pris une grande décision pour son avenir. Et après la Liga, Navas voudrait rejoindre la Premier League. Une aventure en Angleterre pourrait le convaincre de quitter le Real Madrid. Ce serait même la seule option envisagée par le joueur selon certaines sources...



**E. Hazard : «Kanté doit s'adapter»**

Repositionné en tant que milieu de terrain relayeur depuis l'arrivée de Maurizio Sarri à Chelsea l'été dernier, N'Golo Kanté (27 ans, 25 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) marque moins les esprits que la saison passée.

Pour son coéquipier Eden Hazard (28 ans, 24 matchs et 12 buts en Premier League cette saison), le Tricolore a simplement besoin de s'adapter à son nouveau poste. "N'Golo est un joueur intelligent, un des meilleurs à son poste et peut-être le meilleur du monde, a expliqué l'international belge lors d'un entretien accordé à The Times, dans des propos rapportés par L'Équipe. Cela fait six mois qu'il joue à un poste différent. Il doit s'adapter. Si on gagne, tout le monde va dire : 'Oui, il joue à son meilleur poste'. Et, si on perd, tout le monde va dire : 'Non, il a besoin de jouer un peu plus reculé'. Cela dépend seulement du résultat !"



**40M€ POUR LE SUCCESSEUR D'ERIKSEN ?**

Alors que son contrat se termine au mois de juin 2020, le milieu de terrain Christian Eriksen ne souhaite pas prolonger avec les Spurs. Concernant son avenir, il serait dans le viseur de la Juventus et du Real Madrid. Pour remplacer l'international danois, le club londonien aurait déjà coché un nom. Il s'agirait de Declan Rice (20 ans). Sous contrat avec West Ham jusqu'en juin 2024, il pourrait rapidement faire l'objet d'une offre de transfert. Selon le Daily Express, Tottenham serait prêt à mettre 40 millions d'euros sur la table.

**BERNARDO SILVA VEUT PROLONGER**

Sous contrat avec Manchester City jusqu'en juin 2022, Bernardo Silva semble bien décidé à prolonger son aventure. Dans un entretien accordé au média portugais Record, l'attaquant de Manchester City ne cache pas ses envies de continuer à jouer pour les Citizens. «J'aimerais prolonger, je suis bien ici, mais je n'ai pas d'informations à ce sujet. Je ne sais pas si c'est vrai ou pas, c'est mon agent qui s'occupe de ça et pour l'instant, il ne m'a pas appelé. Un

intérêt du Real Madrid ?

Je ne suis au courant de rien. Je ne sais pas non plus si c'est vrai ou faux, mais je ne suis pas au courant des rumeurs. Je suis concentré sur Manchester City, je suis heureux ici, j'ai encore trois ans de contrat et je peux même prolonger ». Bernardo Silva est devenu un titulaire indiscutable avec Manchester City. Le Portugais de 24 ans a disputé 25 matchs de Premier League.



**Allegri fait le point sur la situation de Dybala**

Massimiliano Allegri a évoqué les rumeurs faisant part d'un possible départ de Paulo Dybala (25 ans), en fin de saison. "Paulo a une responsabilité importante : porter le numéro 10 et le brassard de capitaine lorsque Giorgio Chiellini n'est pas disponible. Il est intelligent, il s'est excusé (après avoir regagné directement les vestiaires après son échauffement, lors du

match contre Parme, Ndr). Affaire classée. Il n'a pas changé sa façon de jouer, ce qui a changé, c'est la façon dont les gens jouent autour de lui, car maintenant nous avons Cristiano Ronaldo", a déclaré le technicien italien en conférence de presse, ce vendredi.



## ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD Ouyahia transmet un message du Président Bouteflika à son homologue sud-africain

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a été reçu hier à Addis-Abeba (Ethiopie), par le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, auquel il a transmis un message du président de la République Abdelaziz Bouteflika. «J'ai transmis au président Ramaphosa un message d'amitié du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que ses félicitations pour l'élection de l'Afrique du Sud à la Présidence en exercice de l'Union africaine pour l'année 2020», a déclaré M. Ouyahia, à la presse, en marge des travaux du 32<sup>ème</sup> sommet de l'UA. Rappelant les relations historiques de fraternité, de solidarité et de coopération entre les deux pays, M. Ouyahia a réitéré «l'engagement de l'Algérie et son attachement au développement continu des relations bilatérales avec la République sœur de l'Afrique du Sud», en mettant l'accent sur l'importance de «poursuivre les efforts visant à leur donner un contenu économique à la hauteur des potentialités des deux pays». Il s'est également félicité de la convergence de vues entre l'Algérie et l'Afrique du Sud sur l'ensemble des questions évoquées. L'audience a été aussi l'occasion pour les deux parties de procéder à un échange de vues sur la situation dans leurs régions respectives et sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, ainsi que les principales questions stratégiques à l'agenda de la conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui qu'abritera, le mois prochain, l'Afrique du Sud.

«L'entretien était aussi une occasion de féliciter nos frères d'Afrique du Sud pour leur initiative d'organiser une conférence internationale, le mois prochain, sur la question du Sahara occidental», a-t-il dit. Lors de l'audience, le Président Ramaphosa a exprimé sa satisfaction quant à la qualité «exceptionnelle» des relations bilatérales et de «la tradition de concertation et de dialogue politique régulier entre les deux pays», exprimant, à cet égard, «son engagement pour davantage de renforcement de cette relation stratégique et d'exception». Le Président Ramaphosa a chargé M. Ouyahia de transmettre «ses remerciements au Président Bouteflika pour son message de félicitations, ses sentiments de considération et d'estime à son égard ainsi que ses vœux de progrès pour le peuple algérien frère». M. Ouyahia représente le Président Bouteflika, aux travaux du 32<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

APS

## PRÉSIDENTIELLE 2019 M. Bouteflika annonce sa candidature

Le Président Abdelaziz Bouteflika annonce sa candidature à la présidentielle d'avril 2019 dans un message adressé à la nation et qui diffusé par l'APS hier dimanche.

M. Bouteflika prévoit dans son message d'initier «dès cette année», s'il est élu, une conférence nationale inclusive qui aurait pour objectif l'élaboration d'une «plateforme politique, économique et sociale», voire «proposer un enrichissement de la Constitution».



## Sellal désigné officiellement directeur de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika

L'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été désigné officiellement directeur de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika, ainsi que Amara Benyounes, président du Mouvement populaire algérien (MPA), chargé de la commission de communication, en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril 2019, a-t-on indiqué hier de la perma-

nence du candidat. M. Sellal avait déjà occupé ce poste successivement lors de l'élection présidentielle de 2004, 2009 et 2014, quand il avait conduit la campagne du Président Bouteflika. MM. Sellal et Benyounes seront assistés d'un staff composé de militants de l'alliance présidentielle dont d'anciens cadres dirigeants.

## Le Président Bouteflika désigne Tayeb Bélaïz président du Conseil constitutionnel

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné hier, Tayeb Bélaïz, à la tête du Conseil constitutionnel, en remplacement du défunt Mourad Medelci. Cette nomination intervient conformément à l'article 183 de la Constitution de 2016 qui stipule que «Le président de la République désigne, pour un mandat unique de 8 ans le président et le vice-président du Conseil

constitutionnel». M. Bélaïz avait occupé déjà ce poste avant d'être nommé, entre 2013 à 2015, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Né le 21 août 1948 à Maghnia (Tlemcen), M. Bélaïz a débuté sa carrière professionnelle au sein des services extérieurs du ministère de l'Intérieur, avant de rejoindre le secteur de la justice en occupant d'abord le poste de magistrat pen-

dant 25 ans, puis celui de président de la Cour d'Oran et de Sidi Bel Abbès ainsi que celui de conseiller à la Cour suprême. En 2002, M. Bélaïz est nommé ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale, et en 2003, ministre de la Justice. Avant cette nomination à la tête du Conseil constitutionnel, il occupait le poste de ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République.

## COURRIER POSTAL : EMS Algérie améliore de 7 places son classement mondial

Les performances enregistrées par EMS Algérie, filiale Courrier et Colis express d'Algérie Poste, durant l'année 2018, ont connu une progression «substantielle» pour l'ensemble des indicateurs, lui permettant d'être classé à la 63<sup>ème</sup> place parmi les 198 pays membres de la coopérative EMS pays, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.

Les efforts «considérables» déployés pour l'amélioration de la qualité de service vis-à-vis de ses clients ont permis à EMS Algérie de devan-

cer encore sept (7) pays durant le dernier trimestre de l'année 2018, note la même source, citant le dernier rapport de l'Union postale universelle (UPU).

EMS Algérie a gagné 33 places au classement mondial durant l'année 2018 et 99 places durant les trois dernières années, soit de 2015 à 2018, rappelle la même source, relevant que, désormais, EMS Algérie est classé à la première place en Afrique du Nord, 5<sup>ème</sup> Pays arabes et 5<sup>ème</sup> en Afrique, «une position très honorable pour l'Algérie». «Ces performances se traduisent par un taux dépassant 99 % en ma-

tière de respect des délais à la livraison, le taux est valable sur l'ensemble du territoire national, un indicateur en forte progression», souligne le communiqué, ajoutant que EMS Algérie «enregistre également un taux de 94% de réponses à temps pour le service clients EMS, le taux est mesuré à travers des requêtes des clients et partenaires sur les bases de données de l'UPU». «Pour l'année 2019, EMS Algérie s'est fixé l'objectif d'être parmi les 50 pays, les mieux classés dans le monde, un nouveau challenge pour l'entreprise», conclut la même source.

## Le coût du Hadj pour la saison 2019 connaîtra "une légère hausse"

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a annoncé, hier à Alger, que le coût du Hadj pour la saison 2019 connaîtra «une légère hausse» et «avoisinera le nissab de la Zakat» fixé, l'année dernière, à 552.500 DA. «Le coût du Hadj pour la saison 2019 ne connaîtra pas de flambée mais seulement une légère hausse, suite à la décision des autorités saoudiennes d'augmenter les frais de transport de plus de 300%», a indiqué M. Aïssa lors du Forum du quotidien *El-Moudjahid*, affirmant que le nouveau montant du Hadj «avoisinera le nissab de la Zakat, somme qui lorsqu'elle est détenue par une personne, celle-ci est considérée comme riche par la Charia». Le ministre a dit avoir proposé «un chiffre» au Gouvernement, qui sera étudié «lors du conseil interministériel» prévu, mardi prochain, «pour fixer le coût du hadj avant sa



validation par l'Etat», résumant, dans ce sens, le chiffre relayé par les médias, à savoir 90 millions de centimes.

Les négociations engagées par le secteur avec les opérateurs saoudiens étaient «réussies», notamment en ce qui concerne le maintien des mêmes coûts d'hébergement, de restauration et d'autres besoins, a-t-il souligné. En dépit des efforts consentis et des résultats réalisés, «les problèmes liés à la saison du hadj n'ont pas été entièrement résolus», a regretté M. Aïssa. Le coût du hadj pour la saison 2018 a été fixé à 525.000 DA, le prix du transport aérien inclus. Concernant les visas de la Omra, le ministre a précisé que le nombre des visas

délivrés cette année, a enregistré «un recul important», en raison de la procédure relative au système d'empreinte génétique, imposée par les autorités saoudiennes. L'ambassade du Royaume Arabite Saoudite à Alger avait ouvert 7 centres spécialisés dans le système d'empreinte génétique, renforcés, à la demande du ministère, par 7 autres centres répartis à travers les wilayas du sud, a-t-il dit. «La cadence de la délivrance des visas s'accélère grâce à l'ouverture de ces centres», a rassuré M. Aïssa, annonçant la préparation de l'acheminement des équipements du système d'empreinte génétique au profit des hadjis des régions éloignées.

## MDN

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ : 92 orpailleurs interceptés dans le sud du pays

Quatre-vingt-douze (92) orpailleurs ont été interceptés samedi dans des opérations distinctes, menées à Tamanrasset, In Guezzam et Djanet, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi (22) détecteurs de métaux et d'autres objets, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire, ont intercepté, le 9 février 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset, In Guezzam (6<sup>e</sup> Régiment militaire) et Djanet (4<sup>e</sup> RM), quatre-vingt-douze (92) orpailleurs et saisi trois (3) camions, quatre (4) véhicules tout-terrain, vingt-et-une (21) motos, (36) groupes

électrogènes, (18) marteaux piqueurs, (22) détecteurs de métaux et d'autres objets», précise la même source. D'autre part, un détachement de l'ANP «a arrêté, à El Oued (4<sup>e</sup> RM), un contrebandier à bord d'un camion chargé de (36,890) Tonnes de blé tendre», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Tiaret (2<sup>e</sup> RM), trois (3) individus en leur possession trois (3) fusils de chasse et une quantité de munitions». Par ailleurs et, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des Gardes-côtes «ont déjoué, à Béni-Saf (2<sup>e</sup> RM), une tentative d'immigration clandestine de dix-sept (17) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale», rapporte également le communiqué.